

Saint-Gravé

Janvier 2022



MEMENTO

La Mairie- L'Agence Postale

Contacts

02-97-43-52-45

mairie-st-grave@wanadoo.fr

16 route de Rochefort-en-terre

www.saint-grave.fr

Horaires

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 08h45 à 12h30

Mercredi et Samedi
de 09h00 à 12h00

Sur rendez-vous l'après-midi
(secrétariat /état-civil fermé le samedi)

Horaires vacances scolaires

Fermées les samedis

★

La Médiathèque / Ludothèque / DVDthèque

Contacts

02-97-44-58-52

mediatheque.saintgrave@orange.fr

6 route de St-Martin-sur-Oust

www.mediatheques.pays-questembert.fr

Horaires

Lundi de 16h30 à 18h30

Jeudi de 14h00 à 18h00

Horaires vacances scolaires

Fermée

★

Assistance Sociale

Prendre rendez-vous auprès du Centre
médico-social de Questembert :

02-97-61-44-20

Espace France services

Accueil et accompagnement gratuit pour
vos démarches administratives
Espace numérique en accès libre
(ordinateur, imprimante et scan)

Sur rendez-vous: 02-97-26-54-29

franceservices@qc.bzh

Sommaire

1 Municipalité

- * Le Mot du Maire.....page 03-04
- * Les délibérations.....page 05-06
- * Fleurissement.....page 06

2 Vie communale & communautaire

- * L'Espace France Services.....page 07-08
- * Les Tarifs communaux.....page 09
- * L'état-civil.....page 10
- * L'urbanismepage 11
- * La Vaccination / Le SDIS.....page 12
- * Le SIAEP / Les lingettes.....page 13
- * Se déplacer / Les priorités.....page 14
- * Nouveaux arrivants / Civisme.....page 15
- * Nos Artisans et Commerçants.....page 16-17
- * Projet épicerie solidaire.....page 18-19
- * Recensement 16 ans.....page 19

3 Vie Scolaire et Périscolaire

- * L'école Sainte Magdeleine.....page 20
- * Le restaurant scolairepage 21-22
- * La médiathèque.....page 23
- * Paroles de bénévolespage 23-24

4 Vie Associative & Solidaire

- * Remerciements.....page 25
- * Centre Social / Foyer des jeunes..page 26-27
- * Parentillages / FNATH.....page 28
- * ADMR / AMPER-Bulle d'Air.....page 29
- * CCAS / repas des Aînés.....page 30
- * Rendez-vous près de chez vous..page 31
- * Mardis de Pays / Promenade.....page 32
- * Pôle ressources Handicap 56.....page 33
- * Sport & Nature.....page 34
- * Brass'Band/ Les petits papiers.....page 35
- * Société de Chasse / SENAB.....page 36
- * Anciens Combattants.....page 37
- * Amis Chapelle de la Bogeraie.....page 38-39
- * Rétrospective en image.....page 40

Le Mot du Maire



Chères Gravéennes, chers Gravéens,

En ce début d'année 2022, permettez-moi de vous offrir mes vœux de bonne santé et vous souhaiter une belle année. Que ceux qui ont connu des moments douloureux et difficiles retrouvent de la sérénité et de l'espoir.

A l'instant où j'écris ces mots, compte tenu de l'évolution de la pandémie et des adaptations constantes au fil des décrets préfectoraux, nous devons nous résoudre à ne pas organiser, pour la deuxième année consécutive, la traditionnelle cérémonie des vœux, moment privilégié de rencontre et de convivialité.

Malgré cette décision difficile, mais responsable, nos efforts collectifs, en particulier la vaccination, ne restent pas vains et nous avons vécu en 2021 des jours meilleurs, espérons que la poursuite de ces efforts permettra d'alléger définitivement les contraintes qui pèsent encore sur notre vie sociale et économique.

Nous avons soutenu et défendu notre école dès l'annonce de la suppression d'un demi-poste, avec les parents d'élèves et l'appui de notre député Paul Molac, avec hélas l'application de cette décision. La liberté de choix de l'établissement scolaire reste bien évidemment fondamentale, mais je me permets d'appeler toutes les familles qui ont fait le choix d'un établissement extérieur pour leurs enfants, à réfléchir à l'avenir et au maintien de l'école de notre commune.

Le conseil municipal a également travaillé sur de nombreux dossiers qui se concrétiseront au fil du temps. Je citerai la rénovation de la résidence Kerdrel, indispensable afin de disposer de logements isolés et confortables.

La toiture et l'isolation de la médiathèque.

Le projet d'un nouveau bâtiment communal en complément de la salle Jean de La Bouillerie qui nous permettra de mieux répondre aux besoins de notre garderie et nos associations.

L'extension du cimetière le long de la route de Peillac.

Le projet de pylône de téléphonie mobile 4 G, érigé près de la Zone d'activité de Lanvaux, indispensable pour desservir correctement notre territoire.

Sous l'égide de Questembert communauté, la zone artisanale de Lanvaux va faire l'objet d'aménagement pour accueillir des artisans qui souhaitent s'installer sur la commune, nous suivons le dossier avec attention malgré le retard pris par les intervenants dans les études.

Nous aurons aussi le départ en retraite de nos deux agents, Jean Luc et Jean Pierre, que je remercie chaleureusement pour leur engagement au service de la commune et leur disponibilité. L'obtention d'un deuxième pétale au label départemental Villes et Villages fleuris reflète la qualité de leur travail qui mérite nos applaudissements et félicitations.

Nous voyons aujourd'hui Joel à leurs côtés, prêt à relever le défi, un deuxième recrutement sera fait au cours des prochains mois.

Après la commémoration du 8 mai à huis clos, celle du 11 novembre a pu être célébré à l'église en présence des enfants qui nous ont offert un chant de paix. Nous remercions aussi Monsieur MOYSAN qui a accepté d'être le porte-drapeau de nos anciens combattants.

Le repas des anciens, organisé sur deux dates au cas où nous aurions dû appliquer des mesures de distanciation, a permis à nos convives de se retrouver autour d'un menu apprécié et partager de bons souvenirs.

Je vous laisse découvrir, au fil des pages les autres informations concernant la vie communale et communautaire, scolaire et périscolaire, associative et solidaire qui ont animé l'année 2021.

Les nombreux projets des Amis de la Chapelle de la Bogeraie, de la SENAB, des animations au Belgo Breizh, à La Bambelle nous permettrons de retrouver et partager en cette année 2022 des moments de rencontre et partage, qui traduisent l'état d'esprit chaleureux qui anime notre commune.

Pour conclure, au nom de tout le conseil municipal, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous, mes vœux les plus sincères de bonne santé, de réussite et d'épanouissement pour une belle année 2022.

Prenez bien soin de vous.

Domínique BONNE.

Quelques-uns de nos projets en 2022 :



À la médiathèque, toiture et isolation



À la résidence Kerdrel, rénovation



Au cimetière communal, extension



À la Z.A. de Lanvaux, aménagements pour nouveaux artisans

Délibérations du Conseil Municipal

2021_02_01_Subventions communales et extra communales _____ **Réunion du 1er février 2021**

- 2021_02_02_Validation porteur de projet Commerce
- 2021_02_03_Frais de fonctionnement écoles extérieures
- 2021_02_04_Renouvellement Charte entretien espaces communaux
- 2021_02_05_Maisons fleuries
- 2021_02_06_Vente terrain ZN 92 « domaine du Pont sec »
- 2021_02_07_Convention Compte Financier Unique (CFU)
- 2021_02_08_Subvention Dotation Équipement Territoires Ruraux (DETR)
- 2021_02_09_Subvention Dotation Soutien Investissement Local (DSIL)
- 2021_02_10_Convention Maîtrise ouvrage Morbihan Énergies

2021_03_01_Vote taux d'imposition _____ **Réunion du 18 mars 2021**

- 2021_03_04_Questembert Communauté Compétence Autorité Organisatrice de la Mobilité
- 2021_03_05_PLUi modification simplifiée
- 2021_03_06_Règlement de publicité intercommunal
- 2021_03_07_PayFip convention paiement en ligne
- 2021_03_08_Loyer commerce
- 2021_03_021 à 2021_03_033_Budgets CA BP Commune Lotissement Commerce

2021_04_01_Proposition reprise résultats Budget Assainissement _____ **Réunion du 8 avril 2021**

- 2021_04_02_Reprise excédent suite retrait du SMBVO
- 2021_04_03_Convention groupement de commande Restauration
- 2021_04_04_Participation frais fonctionnement écoles extérieures
- 2021_04_05_Participation cantines extérieures
- 2021_04_06_Participation Protection sociale Santé & Prévoyance
- 2021_04_07_Acquisition matériel informatique Plan de relance Numérique
- 2021_04_08_Création d'un poste au service technique
- 2021_04_09_Décisions modificatives
- 2021_04_10_Convention ENEDIS
- 2021_04_11_Programme Voirie

2021_06_01_Attribution marché Restauration scolaire _____ **Réunion du 17 juin 2021**

- 2021_06_02_Prix repas famille et Règlement intérieur
- 2021_06_03_Programme Voirie—Point À Temps
- 2021_06_04_Service Civique
- 2021_06_05_Ligne de trésorerie
- 2021_06_06_Transfert SIAEP compétence Eau
- 2021_06_07_Transfert SIAEP compétence Assainissements Collectif/Non Collectif
- 2021_06_08_Fonds de concours ADS et Spécial
- 2021_06_09_Loyer commerce

2021_09_01_Frais fonctionnement école publique Peillac _____ **Réunion du 23 septembre 2021**

- 2021_09_02_Affectation fonds de concours
- 2021_09_03_Exonération Taxe Foncière sur propriétés bâties 2 ans constructions neuves
- 2021_09_06_Dossiers Aide alimentaire Commission Sociale
- 2021_09_07_Validation règlements intérieurs Restauration scolaire et Garderie
- 2021_09_09_Servitude au bénéfice de la commune—eaux pluviales
- 2021_09_10_Avis sur installations classées
- 2021_09_11_Promotion interne personnel communal
- 2021_09_12_Mouvement de personnel
- 2021_09_041_Plan de financement dossiers DSIL / Logements Kerdrel
- 2021_09_042_Plan de financement dossiers DSIL / Réhabilitation Médiathèque
- 2021_09_043_Plan de financement dossiers DSIL / Chaudière Mairie

Délibérations du Conseil Municipal (suite)

- 2021_10_02_Acquisition broyeur d'accotement _____ Réunion du 26 octobre 2021
- 2021_10_02_Actualisation longueur de voirie communale
- 2021_10_03_Décisions modificatives
- 2021_10_04_Clôture du Budget Assainissement au 1er janvier 2021
- 2021_10_05_Dispositif d'Aide exceptionnelle pour les communes en matière de Voirie par le Département
- 2021_10_06_Demande de subvention pour entretien chemins de randonnées répertoriés
- 2021_10_07_Rapport d'activité 2020 de Questembert Communauté
- 2021_10_08_Rapport d'activité 2020 du service Déchets de Questembert Communauté
- 2021_10_09_Refonte site internet communal / sécurisation et modernisation
- 2021_10_10_Revalorisation et Actualisation du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel (RIFSEEP) des agents
- 2021_10_11_Création de poste filière Technique
- 2021_10_12_Subvention Comité des Œuvres Sociales Intercommunales (COSI)
- 2021_10_13_Autorisation bornage de terrain pour pylône 4G
- 2021_10_14_Décision modificative

Fleurissement communal

Le concours des Maisons fleuries a été relancé en 2021, félicitations à :

Maryvonne et Robert LEBEL et Marie-Thérèse et Marcel LE RAY, ils reçoivent un bon d'achat en pépinière (Jardin des Oiseaux de Peillac) ou chez le fleuriste (Coquelicot à Malansac).

Nous vous invitons dès maintenant à vous inscrire pour l'édition 2022.

La commune ayant obtenu son second pétale au concours Départemental des Villages Fleuris, un effort supplémentaire sera fait pour redynamiser ce concours. Par avance, merci.

Jean-Pierre et Joël, ainsi que Jean-Luc absent de la photo, fiers et heureux de ce Second Pétale, qui salue le travail de fleurissement communal et permet à St Gravé de rivaliser avec de plus grandes communes morbihannaises sans rougir !

Les comptes-rendus
des délibérations
du Conseil Municipal sont
consultables sur
www.saint-grave.fr
onglet LA MAIRIE,
page CONSEIL MUNICIPAL
et sur place en mairie



La remise officielle des Prix 2021 du Morbihan à Vannes, et à droite le parterre phare du thème 2021 des « Abeilles ».

Vie communale & communautaire



*Pour vos démarches du quotidien,
ouverture d'un nouvel espace France services
porté par Questembert Communauté*

**France
services**

Dans la volonté d'un retour du service public au sein des territoires, **Questembert Communauté a ouvert son espace France services le 1er octobre dernier.**

L'objectif est de permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics du quotidien, à visage humain, dans un lieu unique, accessible, au cœur du territoire.

Cet espace ouvert à tous, moderne et convivial, permet aux habitants de Questembert et des communes environnantes d'**accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics :**

- ⇒ le ministère de l'Intérieur (ANTS),
- ⇒ le ministère de la Justice,
- ⇒ les Finances publiques (DGFIP),
- ⇒ Pôle emploi,
- ⇒ l'Assurance retraite (CARSAT),
- ⇒ l'Assurance maladie (CPAM),
- ⇒ la Caisse d'Allocations Familiales (CAF),
- ⇒ la Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- ⇒ et la Poste.

Des agents France services, formés et disponibles, vous accompagnent ainsi dans vos démarches administratives notamment sur le versant numérique mais aussi papier : immatriculation de véhicules, demande d'allocations, carte grise, impôts, permis de conduire, demande de pension de retraite, accès à vos services en ligne...

L'espace France services vous donne accès à des postes informatiques en libre-service pour vos démarches en autonomie.



De gauche à droite : David TOUCHERY (coordinateur), Charlotte CARLIER et Nathalie FREOUX (agents d'accueil polyvalent) et Anna BELLEC (conseillère numérique)

**France
services**

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
Venez ! Nous allons vous accompagner.
france-services.gouv.fr



BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

Les agents de votre espace France services vous accueillent du **lundi au vendredi sur rendez-vous** à Questembert et à Malansac aux horaires indiqués ci-dessous :

Locaux de Questembert Communauté 8 avenue de la gare 56230 QUESTEMBERT		Malansac
Lundi	9 h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00	Dans les locaux de Néo 56 au 5 rue Sol de Grisolles 56220 MALANSAC
Mardi	9 h00 - 12h30	
Mercredi	9 h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00	Jeudi 14h00 - 17h30
Jeudi	10 h30 - 18h30 (en continu)	
Vendredi	9 h00 - 12h30	

Vous pouvez les contacter au **02 97 26 54 29** ou par courriel : franceservices@qc.bzh

Nouveau : une permanence de la DGFIP à l'espace France services

Depuis le 19 octobre, la DGFIP assure une permanence **sur rendez-vous** au sein de l'espace France services de Questembert Communauté les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis de chaque mois pour répondre à vos questions relatives à votre avis d'imposition, votre avis de taxe foncière, le calcul d'un impôt, le paiement d'un impôt, le prélèvement à la source...

Vous pouvez prendre rendez-vous en vous rendant sur le site impots.gouv.fr dans la rubrique contact ou en vous connectant à votre espace personnel.

Pour toutes informations fiscales, vous avez aussi la possibilité de contacter des agents de la DGFIP par téléphone au 0 809 401 401 (de 8h30 à 19h00 du lundi au vendredi).

De nombreux autres partenaires effectuent également des permanences exclusivement sur rendez-vous au sein de l'espace France services tels que l'Espace Autonomie Santé (EAS), la maison du droit, le conciliateur de justice, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), BGE ou encore SOLIHA.



Information complémentaire: les horaires du siège de Questembert Communauté évoluent

L'ouverture de l'espace France services implique le changement des horaires du siège communautaire (situé au 8 avenue de la Gare). Il sera désormais fermé le vendredi après-midi.

Voici les nouveaux horaires d'ouverture au public effectifs au 1^{er} novembre 2021 :

Lundi	9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00
Mardi	9h00 - 12h30 / fermé l'après-midi
Mercredi	9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00
Jeudi	9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00
Vendredi	9h00 - 12h30 / fermé l'après-midi

Les services du siège communautaire sont joignables au 02.97.26.59.51 aux mêmes horaires.

Les tarifs communaux 2022

SALLE JEAN DE LA BOUILLERIE (avec cuisine équipée : lave-vaisselle, réfrigérateur, four et plaques électriques, micro-ondes)		2022	
		Locataire de St Gravé	Locataire communes extérieures
Petite salle 2 jours (70 pers.)			
Hiver : du 1er novembre au 30 avril		160,00 €	180,00 €
Été : du 1er mai au 30 octobre		110,00 €	130,00 €
Grande salle 2 jours (200 pers.)		St Gravé	Autres
Hiver : du 1er novembre au 30 avril		330,00 €	350,00 €
Été : du 1er mai au 30 octobre		260,00 €	280,00 €
Pour vin d'honneur ou ½ journée		80,00 €	90,00 €

SALLE JEAN DE LA BOUILLERIE Cautions / Forfaits ménage	
Cautions de locations	1 000,00 €
Cautions de ménage	1 00,00 €
Forfait ménage Grande salle	90,00 €
Forfait ménage Petite salle	60,00 €

LOCATION VAISSELLE AUX PARTICULIERS	2022
50 couverts (verre/assiette/couteau/fourchette/cuillère)	20,00 €
100 couverts (verre/assiette/couteau/fourchette/cuillère)	40,00 €
150 couverts (verre/assiette/couteau/fourchette/cuillère)	60,00 €
200 couverts (verre/assiette/couteau/fourchette/cuillère)	80,00 €
<i>location vaisselle possible uniquement avec la location de la salle pour les particuliers</i>	
<i>pichets, saladiers, ustensiles de service mis à disposition sur demande si couverts réservés</i>	
50 gobelets logo St Gravé	10,00 €
100 gobelets logo St Gravé	20,00 €

BRIS DE VAISSELLE OU PERTE PAR PARTICULIERS ET/OU ASSOCIATIONS - À L'UNITÉ			
Verre empilable 20 cl	0,50 €	Cuillère à café inox	0,15 €
Flûte 10 cl	1,30 €	Couteau à steak manche noir	0,80 €
Tasse à café 13 cl	1,10 €	Louche inox diamètre 14 cm	15,00 €
Assiette filet bleu plate diamètre 155 mm	2,30 €	Écumoire inox diamètre 18 cm	18,00 €
Assiette filet bleu creuse diamètre 225 mm	3,30 €	Pichet en verre 1L	2,20 €
Couteau de table inox	0,60 €	Saladier 4,5L	2,20 €
Fourchette de table inox	0,30 €	Gobelet siglé logo St Gravé	2,00 €
Cuillère de table inox	0,30 €		

PHOTOCOPIES	2022
Photocopie A4	0,25 €
Photocopie doc. Administratif	0,18 €
Photocopie A4 Recto/Verso	0,35 €
Photocopie A3	0,35 €
Photocopie A3 Recto/Verso	0,55 €

CONCESSION CIMETIÈRE	2022	CASE URNE COLUMBARIUM	2022
Pour 15 ans	70,00 €	Pour 15 ans	427,00 €
Pour 30 ans	140,00 €	Pour 30 ans	746,00 €
Pour 50 ans	230,00 €		

BUSES	2022
Buse Ecobox en 6m livrée posée (en 1h)	170,00 €
Buse Ecobox en 6m à prendre	90,00 €
Remblai + transport sur la commune	Tarif carrière
Confection d'un regard (tous les 20 m)	100,00 €
Transport sur la commune/ tarif de l'heure	40,00 €

BOIS DE CHAUFFAGE	2022
Corde de bois tout venant à faire	60,00 €
Corde de bois chêne à faire	70,00 €
Corde de bois tout venant faite en 1 mètre livrée sur la commune	160,00 €
Corde de bois chêne faite en 1 mètre livrée sur la commune	200,00 €

CANTINE	2022
1 repas cantine réservé	3,30 €
1 repas cantine non réservé	3,60 €

TABLES ET BANCS	2022
1 ancienne table et ses 2 bancs	6,00 €
1 nouvelle table et ses 2 bancs	7,00 €
Cautions	300,00€

GARDERIE (Accueil Collectif de Mineurs)		2022
Quotient Familial* référence CAF		À la ½ heure
Tarif plancher	De 0 à 636	0,55€
	De 637 à 707	0,60€
Tarif médian	De 708 à 813	0,65€
	De 814 à 1 120	0,70€
Tarif plafond	Au-delà de 1 121	0,75€
Le ¼ d'heure de garderie de 07h15 à 07h30 reste forfaitaire		0,40€

OCCUPATION DOMAINE PUBLIC	2022
Vente au déballage avec électricité	60,00 €

MÉDIATHÈQUE-LUDOTHÈQUE	2022
Abonnement famille 1 an	12,00 €

L'État - Civil

Naissances :

Raphaël le 11 juin
Vanille le 19 juillet
Judith le 31 août
Maïna le 13 novembre
Armand le 9 décembre



Bavoirs réalisés par
Catherine
du « Fil d'Arvern »,
couturière
nouvellement installée
sur la commune !

Mariages :



Catherine & Alain le 02 Avril



Anne & Yannick le 29 Mai



Dominique & Bruno le 28 Juin



Marie-Claude et Thierry le 09 Octobre

Décès :

Le 09 février, M. Claude VAN CAUWELAERT
Le 19 mars, M. Hugues PIGUEL
Le 02 mai, M. Patrick LE JALLÉ
Le 03 mai, Mme Aurore HAMON
Le 12 juin, M. Bernard PERROT
Le 13 septembre, Mme Amélie CODRON
Le 05 novembre, M. Alain LE COZ
Le 17 novembre, Mme Myriam LE RUNIGO
Le 05 décembre, François COURTOIS DIT DUVERGER

Parrainages civils :

Soan le 16 avril
Evan le 17 juillet
Ivhann le 24 juillet (photo ci-dessous)



Les demandes d'Autorisation d'Urbanisme

DP05621821Y0001	PROVOST S.A.R.L.	Le haut perché	local groupe électrogène
DP05621821Y0002	M. DUCHET-ANNEZ	rte du Stade	clôture et portail
DP05621821Y0003	OPEN ÉNERGIE	Chez Philippo	13 panneaux photovoltaïques
DP05621821Y0004	Questembert Communauté	ZA de Lanvaux	détachement terrain à bâtir
DP05621821Y0005	M. TURGIS	rte de Malansac	ravalement
DP05621821Y0006	Mme COURTOIS	Hôtel neuf	extension maison
DP05621821Y0007	M. JAUNIN	La Touche	<i>refus nécessite PC</i>
DP05621821Y0008	NW JOULES	La Ville Jehan	équipement d'intérêt collectif
DP05621821Y0009	SYNERGIE TRANSITION	rte de Malansac	9 panneaux photovoltaïques
DP05621821Y0010	Mme LOZEVIS	La Chesnaie	abri de jardin + clôture
DP05621821Y0011	M. MABON	La Bogerais	<i>refus tacite (abandon)</i>
DP05621821Y0012	M. GONDOUIN	rte de Malansac	ravalement
DP05621821Y0013	SOCIÉTÉ 14/11/2019	rte du Stade	ouverture fenêtre, fermeture porte...
DP05621821Y0014	M. DACQUAY	Domaine du pont sec	abri de jardin
DP05621821Y0015	Mme ROBICHON	La Grenadière	appentis ouvert
DP05621821Y0016	M. MALABOEUF	La Batardais	pose fenêtre de toit
DP05621821Y0017	Mme ECHELARD	Ker Annick	extension pour chaufferie
DP05621821Y0018	Mme COUÉ	rte Rochefort-en-terre	pergola et clôture
DP05621821Y0019	M. LACORDAIRE	La Bogerais	abri de jardin/ouvrants
DP05621821Y0020	M. BROSSARD	La Gérillais	fenêtres de toit/rénovation ouvrants
DP05621821Y0021	Mme COUÉ	rte Rochefort-en-terre	portail
DP05621821Y0022	PHOENIX France	Lanvaux	antenne de téléphonie
DP05621821Y0023			
DP05621821Y0024			

(+9 comparé à 2020)

PC05621821Y0001	<i>retrait suite abandon de projet</i>		
PC05621821Y0002	M. SZYMANSKI	rte Ville au bois	maison
PC05621821Y0003	M. MILOUDI	domaine du pont sec	maison
PC05621821Y0004	Mme POUSSE	Tardivel	<i>refus</i>
PC05621821Y0005	M. DJOUADI	domaine du Pont sec	maison
PC05621821Y0006	M. MARTOS ALVAREZ	Tardivel	garage/modifications façade
PC05621821Y0007	M. JAUNIN Mme GUEGAN	La Touche	extension habitation et terrasse
PC05621821Y0008			
PC05621821Y0009			
PC05621821Y0010			

(idem 2020)

Certificat d'Urbanisme : 65 demandes. (+33 comparé à 2020)

Déclaration d'Intention d'Aliéner : 11 demandes, pas de préemption (*concernant la vente de biens en zones Ua et Ub, sur lesquels la commune dispose d'un Droit de Préemption Urbain simple par délégation de Questembert Communauté depuis instauration du PLUi*)

La carte du PLUi est consultable depuis chez vous, sur le Géoportail de l'urbanisme :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/> La recherche se fait en zoomant sur la commune, ou en saisissant votre parcelle (une section de 2 lettres et un numéro de 1 à 3 chiffres).

À partir du 1er janvier 2022, un portail en ligne de dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme (formulaire+pièces) entrera en service à l'intention des particuliers : ce portail de téléservice vous évitera l'impression des multiples exemplaires papier jusqu'alors nécessaires. Attention toutefois, cette dématérialisation des demandes est rendue possible par l'utilisation exclusive du téléservice, il ne sera pas possible d'accepter des dépôts par mail. Pour les usagers dépourvus d'accès internet, **de nouveaux formulaires papier entreront en vigueur au 1er janvier 2022.**

Séance de vaccination COVID

Le samedi 9 octobre, lors de la séance de vaccination COVID organisée par l'ARS, **24 personnes dont 14 de St Gravé** se sont présentées pour effectuer leur premier vaccin ou un rappel. Nous regrettons la date et l'organisation tardive d'une telle initiative demandée par de nombreuses « petites communes ».

Ci-joint à droite, l'équipe d'accueil que nous remercions chaleureusement.



Vous avez besoin d'eux...

Ils ont besoin de vous !

La Sécurité Civile en France repose essentiellement sur l'action des sapeurs-pompiers. Ils sont répartis en 3 catégories : les sapeurs-pompiers militaires, les sapeurs-pompiers professionnels (qui ont un statut de fonctionnaires territoriaux) et les sapeurs-pompiers volontaires. Ces derniers représentent la part la plus importante des effectifs (environ 200 000 sur le territoire français).

Pour le Morbihan, les sapeurs-pompiers volontaires sont au nombre de 2 674 pour 393 sapeurs-pompiers professionnels, femmes et hommes. L'importance de cet effectif permet d'assurer une distribution des secours la plus appropriée qui soit. Pour pérenniser cette distribution et leurs effectifs, **les centres de secours, et plus particulièrement celui de votre commune, ont besoin de volontaires pour s'engager au profit de la population.**

C'est pourquoi, le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Morbihan et la Mairie de Saint-Gravé vous invitent à rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers volontaires de Rochefort-en-Terre.

Cette activité ne s'inscrit pas dans le strict cadre du bénévolat. En effet, en tant que sapeur-pompier volontaire, vous bénéficierez d'indemnités horaires tant pendant vos temps de formation que sur celui passé sur les lieux des interventions. A noter que ces indemnités ne sont pas imposables, et n'entrent donc pas dans le calcul de vos revenus.

Il n'y a pas de profil type pour devenir sapeur-pompier volontaire. Chacun d'entre vous, femme ou homme, peut assurer ces missions qui sont en majorité des opérations de secours à personnes.

Dans cet objectif, le centre de secours de Rochefort-en-Terre recherche des personnes susceptibles de rejoindre son effectif afin de le renforcer et permettre la pérennité de ces missions.

N'hésitez pas à contacter le chef de centre de Rochefort-en-Terre, pour plus de renseignements. Le site Internet du SDIS 56 vous donnera également une vision du monde et de l'organisation des secours dans le Morbihan.

« Un engagement important, au service des autres ».

RENSEIGNEMENTS auprès du centre de secours de ROCHEFORT-EN-TERRE

Chef de centre : CAPITAINE MAGNEN Claude au 07 88 32 62 04

Mail : cmagnen@sdis56.fr

Adresse du centre : centre de secours - la Croix aux Moines - 56220 Rochefort-en-Terre

Le S.I.A.E.P.

A **Saint-Gravé**, les trois compétences : **Eau potable / Assainissement collectif / Assainissement non collectif (SPANC de Questembert)** sont assurées par le syndicat SIAEP de Questembert :

☐☐☐ Jours et horaires d'ouverture

Les agent.e.s du syndicat vous accueillent :

- le **lundi** de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 ;
- le **mardi** de 9h00 à 12h30 ;
- le **mercredi** de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 ;
- le **jeudi** de 9h00 à 12h30 ;
- le **vendredi** de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

À savoir :

Syndicat Intercommunal
d'Alimentation en Eau
Potable = S.I.A.E.P.

Service Public
d'Assainissement Non
Collectif = S.P.A.N.C.

☐☐☐ Téléphone

02 97 26 04 28 (numéro non surtaxé)

Vous pouvez laisser un message sur le répondeur du syndicat en dehors des horaires d'ouverture.

☐☐☐ E-mail

Syndicat :

siaep.questembert@wanadoo.fr

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

spanc@siaep-questembert.fr

Pour toutes questions relatives à ces sujets, n'hésitez pas à les contacter !



Les lingettes se jettent à la poubelle !

Même « biodégradables », du fait de leur composition complexe (fibres textiles imbibées de produits chimiques), les lingettes n'ont pas le temps de se décomposer entre les toilettes et la station d'épuration !

Il est interdit de les jeter dans le réseau d'assainissement car elles peuvent causer de nombreux désagréments :

- ⇒ boucher les toilettes ;
- ⇒ obstruer le réseau d'assainissement ;
- ⇒ perturber l'épuration des eaux usées ;
- ⇒ bloquer les systèmes de filtration et de pompage dans les égouts.



Ci-dessus le dégrilleur de notre lagunage, encombré de lingettes

Les lingettes à usage unique peuvent être remplacées par des lingettes réutilisables ou par des produits désinfectants appliqués avec des chiffons lavables.

Se déplacer autour de Saint-Gravé et en Bretagne

Le centre social EVEIL propose un accompagnement à la mobilité locale : **un transport groupé vers le marché de Questembert un lundi sur 2** - tel : 02 97 66 24 63. (Il y aussi un bus le lundi matin pour aller au marché de Redon.)

Questembert communauté propose **en période estivale une navette à destination des plages de Damgan**. Les horaires et tarifs sont à consulter sur le site de Questembert communauté : <https://www.questembert-communaute.fr>

Train, car et liaisons vers les îles : depuis septembre 2017, tous ces modes sont gérés par le Conseil régional de Bretagne. L'objectif : offrir aux Bretonnes et aux Bretons un réseau performant, attractif et de qualité pour tous leurs déplacements. Pour symboliser cette ambition, les transports régionaux sont désormais réunis sous un même nom : **bienvenue sur le réseau BreizhGo !**



Pour planifier un trajet sur courte distance ou plus loin :

<https://www.breizhgo.bzh/se-deplacer-en-bretagne> ou le 0 800 880 562 (appel gratuit)

Par exemple :

Ligne 4 : Ploërmel – Malestroit – Vannes

Ligne 9 : Rochefort-en-terre – Questembert – Vannes

Ligne 10 : Pays de Redon

Qui a la priorité dans une chicane ? J'y vais ou j'y vais pas ?

Améliorer la sécurité sur les routes passe par une limitation de la vitesse... Les chicanes, par exemple, sont un excellent moyen de réduire la vitesse des automobilistes. Nous remarquons cependant qu'elles font douter certains conducteurs sur leur connaissance du Code de la route. Un petit rappel ?

Ce panneau signale que vous avez l'obligation de céder le passage aux conducteurs venant en sens opposé !



Le conducteur qui voit à sa droite ce panneau bleu, sait qu'il a priorité et sera donc le premier à traverser le rétrécissement.



Premier accueil des nouveaux arrivants

Samedi 27 novembre 2021, le temps était maussade ... mais pas les 13 personnes ayant répondu présentes à la proposition de l'équipe municipale de se rencontrer. Ces nouveaux propriétaires dans l'année ont ainsi pu rencontrer quelques élus, se rencontrer entre eux et découvrir les possibilités d'activités et les projets sur la commune. Le verre de bienvenue et le bon cadeau ont été appréciés par les nouveaux habitants. Ce bon cadeau de 20€ est à utiliser chez trois des commerçants de St Gravé : **My'Tif coiffure mixte**, **La Bambelle brasserie artisanale** et **le Belgo Breizh restaurant-bar-épicerie**. Une bonne occasion de découvrir la vie locale !



Rappel au Civisme



La notion d'incivisme est pour tout-un-chacun l'affaire des autres. Pourtant, nous pouvons être tous amenés, consciemment ou non, à induire des nuisances plus ou moins grandes pour nos concitoyens. Ainsi, nous vous proposons des pistes précises de vigilance sur de vrais problèmes rencontrés sur la commune.

- Déchets : Bouteilles en verre, mégots de cigarettes, emballages plastiques, jetés sur la rue ou le bord des chemins, sont plus souvent issus de nonchalance que de malveillance intentionnelle. Pourtant les nuisances engendrées sont bien réelles : détérioration des équipements et des véhicules, risques de blessures, pollution des sols au micro et macro plastique à long terme. Toutefois, nous rappelons que, quelque soit l'intention, tout acte de ce genre est interdit et passible d'une amende de 135€. Heureusement, des solutions existent : des containers à verre et des corbeilles sont disponibles sur la commune (parking du bourg, stade, aire de pique-nique...). Si aucun réceptacle à déchet n'est à proximité, chacun est tenu de conserver ses déchets jusqu'au prochain point de collecte.



Toutefois, des actes intentionnels de nuisance par les déchets sont encore observés à Saint-Gravé : des ordures ménagères dissimulées ou non sont trouvées de manière hebdomadaire par nos agents monopolisant ainsi un temps de travail précieux normalement destinés à l'ensemble des Gravéens. De surcroît, cet incivisme est un manque de respect d'un autre âge en plus d'être un acte illégal, encore davantage réprimandé par une amende de 750€. Si vous êtes témoins d'un tel acte, nous vous invitons à sensibiliser la/les personnes à l'amiable dans un premier temps. En cas d'échec, merci de contacter la mairie.



-La structure de jeux est malheureusement régulièrement dégradée par une occupation anormale de jeunes habitants dont l'âge dépasse largement l'âge-limite indiqué de 1 à 10 ans. Ces jeunes personnes, pour celles qui habitent la commune, sont invitées à exprimer et échanger sur leurs besoins, leurs envies, leurs projets, en termes d'activités ou d'infrastructure adéquate : soit au sein du foyer des jeunes auprès de l'animatrice d'Eveil (cf Article "Centre Social Eveil" : un samedi sur deux (semaines impaires) de 14h à 17h), soit dans le cahier de doléances à la mairie.

- Nuisances canines : Outre les problèmes d'agressivité ponctuelle et aboiements intempestifs qui, dans tous les cas, doivent être contenus par les propriétaires, les principales nuisances provoquées par nos amis les chiens proviennent de leurs déjections. Que ce soit sur la voie publique, les murs ou le long des habitations, sur les portails privés..., et dans les espaces verts, les déjections sont des atteintes au bien commun. Nous rappelons que les propriétaires de chiens, au-delà des murs de leur habitation ou leur terrain, doivent ramasser les déjections canines et s'assurer qu'elles ne provoquent aucune nuisance sur le cadre de vie des habitants, l'espace public ainsi que sur les propriétés privées.



- Nuisances sonores : Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant un appareil à moteur ne sont autorisés que du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures et les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures. **Jamais de tondeuse entre 12h01 et 13h59.**

Soutenons nos artisans, commerçants

Merci de vous faire connaître en mairie pour paraître dans nos prochains numéros.

EARL LA FERME DES GREES
VENTE DIRECTE TOUTES VIANDES

christophe echelard
Gérant



la ville au blanc
56220 MALANSAC
FRANCE
02 97 43 31 36
06 32 34 61 76
christophe.echelard@wanadoo.fr
<http://www.produits-a-la-ferme-morbihan.com>

LORGEUX Jérôme
La guenelle
56220 St Gravé

Peintre décorateur
Solier moquettiste

lorgeux.jerome1012@gmail.com
06 72 11 79 98



Travaux de terrassements
Assainissement
Aménagement

7 Route de trénido
56220 Saint gravé
06 77 78 25 70
gbrulais@gmail.com

JÉRÔME CARCA



ARZPLOMBERIE
plombier chauffagiste

plomberie | chauffage | énergies renouvelables
installation | entretien | dépannage

02.97.43.45.62
contact@arzplomberie.fr
La Grée
56220 Saint-Gravé



JSL
AMÉNAGEMENTS
Spécialiste du Travail de la Pierre
depuis plus de 25 ans

Taille de pierre sur mesure - Fabrication de pierre façonnée
Maçonnerie de la pierre : mur, muret, porche, pilier - Pavage, dallage, terrasse, allée, bordure
Habillage de façade (spécialiste du placage mural en pierre granit)
Escaliers, gradines - Bassin, cascade, enrochement

Pays de Rochefort en Terre - 02.97.43.53.34

Un Brin de Nature

L'osier au fil des saisons...

unbrindenature@gmail.com
Stages vannerie 06-87-03-27-62
www.facebook.com/1brin2nature



My'Tif Coiffure Mixte - 02-97-43-58-07 -
Mardis Mercredis Vendredis 09h-12h/14h-18h30
Samedis 08h30-17h

OCTAVE diffusion documentations culturelles
Repas collectivités (catering), Affichages et
Programmes / Location de salle - Tardivel
Tel : 02.97.43.5133 et 06.12.26.71.70
mail : octave.cat@wanadoo.fr
site : letangmoderne.com



Tél. 02 97 43 38 13 /
06 08 17 18 81
Adresse mail :
xavier@arz-elagage.fr



Léa Launay
Réflexologie et Bien-être

PLAISIR D'OFFRIR ! Offrez des séances de réflexologie à vos proches pour un moment d'apaisement du corps et de l'esprit ! Le Cabinet est actuellement fermé pour congé maternité mais réouvrira ses portes en mars 2022 ! N'hésitez pas à me contacter au 06 43 05 87 08 afin de me laisser vos coordonnées ou pour tout autre renseignement !
Vous pouvez également consulter mon site internet :
www.lealaunay.com



Magasin du lundi au samedi
de 14h à 18h, rue du Gueslin
à St Martin s/Oust
www.facebook.com/Cidrerie.La.Ruudaie



La sapinière de l'Oust
Adresse du dépôt :
ZA de Lanvaux
09-74-56-57-79
Site:
www.scea-tavarson-sapiniere-deloust.com



Cette année 2021 marque la dernière année d'existence de l'entreprise individuelle « Meubles Possémé »...

Après une formation de sculpteur sur bois de 3 ans à Auray, l'entreprise commence son activité à Saint-Martin-sur-Oust, en location, en Octobre 1985, et ce durant 4 ans.

André POSSÉMÉ fait ensuite l'acquisition des bâtiments actuels qui appartenaient à Victor BOUGO début 1990. Il proposa durant ces années des cuisines, des aménagements divers, des mobiliers, des chambres.

La majorité des clients se situait dans les secteurs de Vannes, Ploërmel et Redon. La renommée a permis de faire des créations originales pour des clients de la Bretagne entière et jusqu'à Paris.

Au plus haut de l'activité dans les années 2000, l'entreprise a eu 7 salariés, mais le métier a changé ces dernières années.

L'activité de fabrication et le matériel de production sont repris par un entrepreneur de Bohal.

31 ans de carrière à Saint-Gravé et le projet de retraite ... à Saint-Gravé

Merci pour ces années d'activité et bonne retraite !

*M. André POSSÉMÉ devant l'un
de ses modèles d'exposition*



...Ainsi que l'inauguration du commerce Le Belgo-Breizh



Photo M. J.-F. BERGER /Ouest-France

Le vendredi soir 17 septembre 2021, a eu lieu l'inauguration officielle du restaurant, bar, épicerie le Belgo-Breizh en présence de nombreux habitants, des élus du territoire, le député Paul Molac, le président de Questembert Communauté Patrice Le Penhuizic, le conseiller départemental Boris Lemaire et huit maires de la communauté.

Aboutissement d'un long projet démarré en 2018, cette ouverture recrée un lieu favorisant le lien social entre les habitants et redonne une attractivité au centre-bourg, avec un commerce de proximité, animé par Jeanne Chenorio et Fangio Colman d'origine bretonne et belge.

Nous renouvelons nos souhaits de **franc succès** au « Belgo-Breizh », qui a déjà redynamisé le centre-bourg depuis son ouverture le 14 juillet.

...et l'installation de l'atelier de couture Le Fil d'Arvern

LE FIL D'ARVERN

COUTURE, ACCESSOIRES, RETOUCHES, ABATS JOURS, SIÈGES, RIDEAUX, TÊTE DE LIT...

18 Domaine du Pont sec - Catherine DACQUAY - SIRET 449 615 848 - Téléphone 06.84.49.75.62

FACEBOOK : [LOISIRS CREATIF BRETAGNE](#)

lefildarvern@outlook



Une épicerie à Saint-Gravé



AU DÉPART, UN PETIT GROUPE D'HABITANTS

Le collectif est né en mars 2020 suite à l'annonce de l'appel à projet de reprise du Lion d'Or. Il était composé d'un groupe d'habitants de Saint-Gravé et d'une porteuse de projet.

Après des visites dans des lieux coopératifs et des explorations sur la faisabilité d'un tel projet, il a été décidé d'organiser une réunion d'information afin de présenter la proposition, d'écouter les souhaits et envies et d'étoffer l'équipe.

UNE RÉUNION PUBLIQUE LE 15 OCTOBRE POUR ÉTOFFER LE GROUPE

Environ 100 personnes ont assisté à cette réunion. Les personnes présentes ont découvert l'espace où sera l'épicerie, au 35 route de Rochefort-en-Terre. Certaines se sont déjà engagées à prendre des parts dans la coopérative.

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

ÉPICERIE MULTI-SERVICES

Le projet de l'épicerie multi-service est de maintenir un commerce de proximité avec une gamme de produits ciblés sur les besoins des habitants; des produits de supermarché, bio et équitables, de qualité, à un prix juste.

De même, nous voulons nous inscrire dans une démarche éco-responsable en travaillant avec les producteurs locaux, en favorisant les circuits courts, ainsi que la mise en place d'un rayonnage de vrac pour limiter les déchets.

En complément de l'épicerie, nous pourrions proposer :



- ✓ Un relais colis
- ✓ Un point presse avec quelques quotidiens
- ✓ Des paniers de producteurs
- ✓ Des livraisons à domicile



MONTAGE EN SCIC : SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF

Dans notre cas c'est : **Une société commerciale de type SAS** (Société Action Simplifiée)

- ✗ Inscrite au registre du commerce et soumise aux impôts commerciaux (IS, TVA, CET)
- ✗ Au capital libre et variable
- ✗ La valeur de la part sociale est fixée par les statuts (dans notre cas à 100 €)

avec des particularités propres à la forme coopérative



- ✗ 1 personne = 1 voix en assemblée générale. Une gouvernance partagée, démocratique et participative : les prises de décision stratégiques se feront sur le principe de « une personne = une voix ».
- ✗ La lucrativité limitée : Les excédents générés par l'activité de l'entreprise peuvent être statutairement destinés à son développement et non pour rémunérer le capital des associés.

et dans un intérêt collectif (participation d'acteurs multiples ayant un lien différent avec la SCIC).

Au minimum trois catégories d'associés doivent être présentes :

- ✗ salarié ou en l'absence producteur (agriculteurs, artisans, ...)
- ✗ bénéficiaire (clients, fournisseurs, ...)
- ✗ autre type (entreprises privées, collectivités locales, associations, bénévoles, financeurs)



Son pilotage : à définir dans les statuts, mais dans les grandes lignes :

- ✘ Un président, des directeurs et un conseil d'administration élus en assemblée générale.

VOUS SOUHAITEZ :

- > Avoir des informations, envoyez un mail à unpanierdanslamare@gmail.com
- > Faire une promesse de parts pour participer au projet : vous pouvez remplir le document et le mettre dans la boîte dédiée ou nous envoyer un mail

Recensement citoyen obligatoire



Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur *recensement militaire*) fait, il reçoit une **attestation de recensement**. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit.

Exemple : si votre 16^e anniversaire est le 12 janvier 2022, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier 2022 et le 30 avril 2022.

À savoir : si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen. Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française.

Vie scolaire & périscolaire

L'A.P.E.L, L'O.G.E.C. et L'A.E.P. de l'école Sainte Magdeleine

Les associations de parents d'élèves

Les parents de l'école de Saint Gravé sont très investis dans l'établissement...et ça se voit...



Pour permettre à l'école de bien fonctionner, les tâches portées par les associations de parents sont multiples : entretien des locaux et programmation des travaux, gestion du fonctionnement et des salariés de l'école (hors institutrices évidemment), organisation d'évènements pour le financement des activités scolaires et l'achat du matériel éducatif...

Et il s'en passe des choses tout au long de l'année :

- Collecte de papiers (5 tonnes par collecte)
- Journées travaux
- Pot de rentrée
- Vente de saucissons
- Carnaval
- Spectacle et goûter de Noël
- Pique Nique de fin d'année
- Kermesse (150 repas, des spectacles et des animations)
- Un repas d'hiver le 5 février 2022
- Ramassage, pressage et vente de jus de pomme (1200 litres tous les ans)
- ...



Kermesse sur la prairie - Photos des associations.



ramassage des pommes pour le pressage et la vente des jus.

Et c'est grâce à toutes ces énergies, à celle des institutrices et du personnel extra-scolaire que notre école est accueillante et déborde d'activités...

Au plaisir de croiser les habitants de la commune sur l'une ou l'autre de ces manifestations...

L'Accueil Collectif de Mineurs

La garderie municipale de la commune est désormais désignée sous le terme d'ACM (accueil collectif de mineurs). Nous préparons le BAFD pour la direction d'ACM. Cette année, Françoise nous a rejoint en service civique. Nous y accueillons entre 10 et 20 enfants entre 3 et 11 ans? Sans réservation préalable pour l'instant. Possibilité néanmoins de prévenir les animatrices : Lundi matin et soir avec Laura Lamy, mardi matin et soir avec Patricia Boulo, jeudi matin Patricia et le soir Laura, vendredi matin Laura et le soir Patricia. Ouverture de 07h15 à 08h35 puis de 16h30 à 19h00. Chaque soir, le goûter est à prévoir par les parents. Des temps d'activités manuelles sont préparés en amont selon les saisons, les thèmes du moment... Des temps calmes sont également possibles. Une aide peut être organisée en fonction des demandes pour les devoirs, sans obligation.



Françoise, en service civique pour l'année scolaire à la cantine et l'ACM.

Les parents doivent accompagner leurs enfants à la porte sans entrer dans le hall le matin, et les récupérer à la porte côté cour d'école sans entrer pour des raisons sanitaires.

Le Restaurant scolaire

Les Cantines s'engagent : la clôture d'un accompagnement d'une année de partenariat entre la municipalité de Saint-Gravé et l'ADEME.

Il y a un an, à la suite d'une réponse à appel à projet réussie, Saint-Gravé était la seule commune du Grand Ouest à participer à un projet porté par l'ADEME* sur la restauration collective scolaire. La finalité : améliorer la qualité des repas servis , réduire le gaspillage alimentaire et d'emballage , et ainsi répondre aux attentes de la loi Egalim**.

Le dispositif porté par l'ADEME*, nommé « les cantines s'engagent », visait « à mesurer les freins et leviers pour une restauration collective scolaire durable, pour être en conformité avec la loi Egalim ». Le travail de diagnostic, information, sensibilisation sur le sujet a été mené en partenariat avec Pierre Ravell, représentant de l'ADEME, le service périscolaire agents et élus impliqués de la municipalité gravéenne, l'école et quelques habitants bénévoles ponctuellement sur les expérimentations. Lundi 29 novembre 2021, à l'occasion de la première réunion de commission restauration conjointe Saint-Gravé / Pluherlin, le projet s'est clôturé aux côtés de Pierre Ravenel qui a pu établir une rétrospective de l'année de diagnostic, des actions menées et des pistes pour l'avenir.

Après une phase de diagnostic des pratiques du restaurant scolaire et une première pesée du gaspillage alimentaire en décembre 2020, les chiffres ont parlé, **une alarme était sonnée en décembre 2020 : un équivalent moyen de 16 repas jetés par jour pour 40 repas servis par jour.**

L'identification des causes du gaspillage alimentaire a révélé plusieurs points : des quantités de nourriture servies par le prestataire beaucoup trop importantes, des plats parfois pas adaptés au jeune public maternelle-primaire, une qualité de produits parfois moyenne, des repas végétariens peu appréciés et enfin, une sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire, à la diversité gustative et au collectif à table. Par ailleurs, une présence importante des emballages plastiques sur les fromages et les desserts (yaourts, compotes, fruits au sirop...) a été constatée ainsi que l'utilisation systématique de contenants en plastiques.

Le travail de diagnostic et de recherches de pistes de résolution de problème a consisté en plusieurs axes de travail menés de concert :

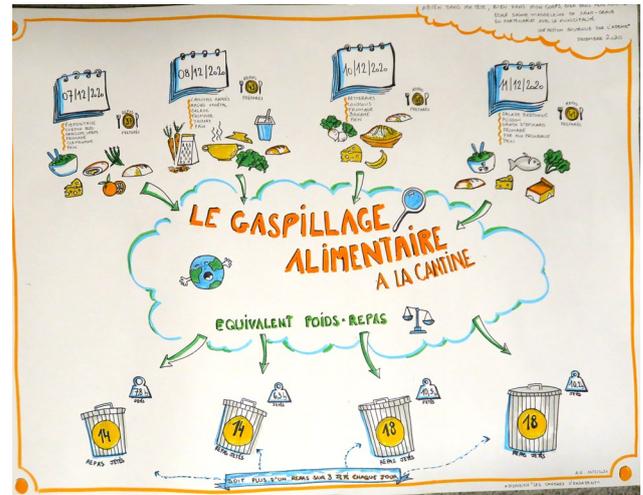
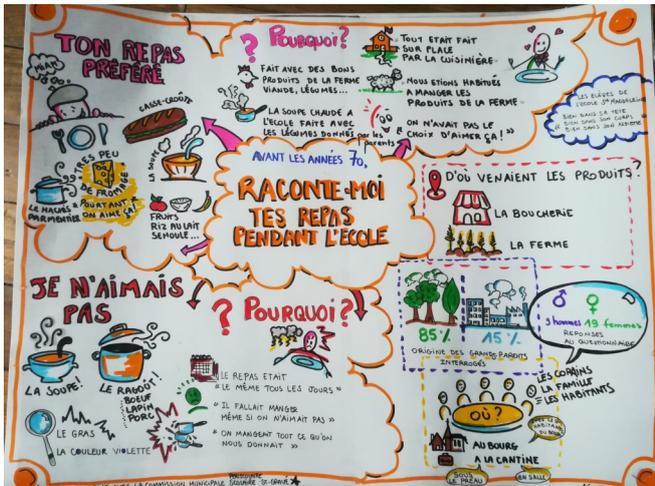
- Deux campagnes de pesées du gaspillages alimentaire menées par quelques élus, des bénévoles de la commune et des parents référents en 2021. **La dernière campagne d'octobre a révélé une moyenne de 8 repas gaspillés pour une moyenne de 40 repas servis et une réduction des déchets d'emballage importante.** Cette progression est à souligner donc, même s'il reste encore une marge de progression pour arriver au grammage moyen/enfant de déchets alimentaires constaté par Armonys sur l'école de Malansac où sont confectionnés les repas (30 grammes par enfant de déchets alimentaires).

- **Un travail de sensibilisation au bien-être via une alimentation équilibrée et locale** (entre autres items) a été réalisée à l'école dans le cadre du projet pédagogique d'année « Bien dans ma tête, bien dans mon corps ».



Vues de la cantine municipale.

- Quelques élus des affaires périscolaires ont mené, avec l'école, un projet de sensibilisation à l'alimentation durable et au gaspillage alimentaire auprès des élèves, en classe, à travers la participation des élèves au concours régional Des Idées Pour Ma Terre (Ouest France) : dessins, enquêtes auprès des Aînés, mini-débats en classe, réalisation de panneaux graphiques de restitution des échanges...



Le troisième prix régional a été remporté par l'école et le service périscolaire : une bibliothèque d'une centaine de beaux ouvrages pour les maternelles et primaire (sur les thématiques de l'eau, la nature, le bien-être, les animaux, les fleurs...).

- En septembre 2021, suite au renouvellement de l'appel d'offre pour un prestataire de restauration collective, Saint-Gravé, en association avec la commune de Pluherlin, a retenu le prestataire vannetais « Armonys », déjà en conformité avec les exigences de la loi Egalim : 50 % de produits biologiques ou bénéficiant d'un label qualité, de la viande française peu transformée, des menus sans protéine carnée banalisés, des yaourts livrés en vrac et servis en ramequin, des fromages à la coupe, des quantités livrées plus modérées et ajustées au fur et à mesure des retours des agents de cantine, des repas confectionnés à la cuisine centrale de Malansac pour un public uniquement composé d'enfants de maternelle et primaire...

- En parallèle, une commission restauration par commune s'est constituée avec les parents d'élève référents, des agents de cantine et des élus. Les commissions se retrouveront deux fois par an pour échanger, ajuster, nourrir des projets, faire en sorte d'améliorer de façon continue les pratiques du restaurant scolaire en adéquation avec le cahier des charges et les attentes des petits convives.



En conclusion, la réunion de clôture du projet finalise à la fois l'accompagnement de la commune par l'ADEME vers une meilleure alimentation et la réduction des déchets en cantine. Cette année a vu une nette amélioration de ces deux axes de progression suite à une prise de conscience des enfants et des équipes agents-élus. Le renouvellement du contrat de prestataire a accéléré la réflexion et le nouveau prestataire souligne son souci de « nourrir des enfants et non des poubelles » (G. Carré, Armonys, 29/11/21, St Gravé).

Le changement bien engagé mérite encore un investissement de tous et une continuation des actions de pesées et de réflexion autour du bien manger. Les élus, agents et parents d'élèves de 2 communes Pluherlin et Saint-Gravé, de par leurs retours et leurs questionnements, influent sur le maintien – voire la progression, de la qualité des repas proposés par le prestataire afin d'adapter au mieux la cantine à ses petits convives : des repas savoureux et en ajustés en quantité.

*Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

**Loi Egalim : La Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable, définitivement votée le 2 octobre 2018 à l'Assemblée nationale, a été promulguée le 1er novembre 2018.



La Médiathèque - Ludothèque - DVDthèque

La médiathèque-ludothèque-DVDthèque est, pour Saint-Gravé, un lieu privilégié de culture, mais aussi de rencontre et de convivialité autour du livre, du jeu et du film.

Tout au long de l'année, il est possible d'emprunter des livres adaptés à tous âges : albums, BD, romans, romans policiers, documentaires jeunesse et adulte. Il est aussi possible d'emprunter des jeux très divers autant pour les enfants (de 0 à 18 ans), que pour les adultes : jeux de rapidité, de plateau, de plein-air, de construction...

Enfin, il est aussi possible d'emprunter des DVD pour enfants et pour adultes. Des conseils vous seront apportés par notre équipe en fonction de vos recherches. Le stock d'ouvrages, jeux et DVD est régulièrement mis à jour pour vous proposer de nouvelles découvertes en continu.

Les adhérents peuvent réserver leurs livres, DVD et jeux soit sur place ou réserver sur le site : <https://www.mediathèque.questembert-communauté.fr> Un espace numérique est également à votre disposition, accessible à tous : un poste informatique connecté et une tablette qui permettent d'accéder aux multiples ressources numériques du réseau des médiathèques de Questembert Communauté, mais aussi d'effectuer une recherche personnelle. N'hésitez pas, avec vos identifiants d'abonnés, à découvrir gratuitement toutes les offres numériques: presse, autoformation en ligne, site web à découvrir, dont SKILLEOS : <https://www.skilleos.com/>

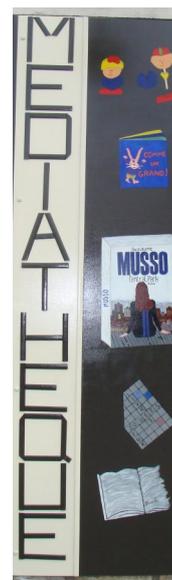
Outre les possibilités d'emprunt, la médiathèque est un lieu d'animation ouvert sur l'extérieur et son activité vit dans et hors les murs à l'occasion de diverses animations :

- ◆ En Mai nous avons eu deux rencontres auteurs-illustrateurs dans le cadre de la biennale. En cycle 2 avec Magali Arnal et en cycle 3 Damien Laverdunt. Leurs ouvrages ont été lus en amont et étudiés avec Patricia Boulo et les institutrices pour préparer la rencontre et l'atelier.

Des temps lecture en cycle 2 et des après-midis jeux de société en cycle 3 avec Patricia et les institutrices ont pu être mis en place. Ces temps seront probablement renouvelés pour l'année 2022.

- ◆ En août, nous avons accueilli 3 jeunes pour des missions argent de poche. Nous en avons profité pour réaménager la médiathèque-ludothèque. Nous les remercions.

- ◆ Des animations sont mises en place grâce à la valise numérique de Questembert communauté à disposition des médiathèques du réseau. Nous avons organisé une animation autour de la réalité virtuelle qui a suscité la curiosité de beaucoup de Gravéens et Gravéennes. Dernière animation de l'année le 18 décembre autour de la découpeuse numérique pour réaliser des cartes et décorations de Noël. Toutes les animations sont gratuites



Paroles de Bénévoles

Les bénévoles s'investissent pour la commune, nous leurs donnons la parole. Nous avons ainsi rencontré Arlette Lebourdais, Maryline Deffains, Marie-Thérèse Le Ray, Bénédicte Clodic et Sandrine Le Gac bénévoles à la médiathèque.

1. Depuis combien de temps es-tu bénévole à la médiathèque ?

Arlette : Je suis bénévole depuis environ 8 ans.

Maryline : Je suis bénévole depuis 2 ans .

Marie-Thérèse : Je ne sais plus exactement depuis quand je suis bénévole, en tous cas, c'était à l'époque où la médiathèque était encore au-dessus de la mairie.

Bénédicte : Je suis bénévole depuis 2018.

Sandrine : Depuis 15 ans à peu près, c'était au-dessus de la mairie de Saint-Gravé avec Marie-Thérèse Caudard, nous n'avions pas d'ordinateur, tout se faisait à la main !

2. Comment t'es venue l'idée de t'investir à la médiathèque ?

Arlette : Je suis arrivée à St-Gravé en juillet 2011, il s'est trouvé que la municipalité cherchait déjà des bénévoles alors je me suis proposée. J'ai toujours aimé l'ambiance des médiathèques, j'emmenais déjà mes enfants et les petits dont j'avais la garde.

Maryline : J'ai eu l'idée de devenir bénévole de la médiathèque étant déjà membre du réseau depuis plusieurs années. Mais surtout je suis une passionnée de lecture, et j'adore l'ambiance calme que l'on trouve à la médiathèque. Cela permet de nous déconnecter du stress.

Marie-Thérèse : J'avais participé au déménagement, et fait le panneau indiquant la médiathèque. J'avais sans doute su qu'il y avait besoin de bénévoles et étant en retraite, c'était un moyen de m'investir, rencontrer d'autres personnes et connaître les gens et les enfants de la commune.

Bénédicte : Arrivée à St Gravé (Le Beauchat), en 2015, et adhérente à la médiathèque, voulant connaître un peu de personnes du "cru" et trouvant l'ambiance sympa, je me suis lancée, même si l'utilisation de l'ordi me rebutait un peu !

Sandrine : J'avais envie de m'investir dans ma commune.

3. Pourrais-tu nous décrire ta permanence-type à la médiathèque ?

Arlette : Un jour de permanence, je classe les livres en retour, je vérifie le classement en général, je reçois les lecteurs, j'enregistre les livres en retour puis ceux empruntés. Chaque année des livres et jeux sont achetés, on se charge de les couvrir etc...

Maryline : Ma permanence consiste principalement à accueillir les membres du réseaux. Ensuite, je range les livres de retour dans leurs bonnes "familles". Et éventuellement si on a le temps, de protéger les nouveaux livres.

Marie-Thérèse : Nous enregistrons les retours, les prêts de livres, jouets et cd, nous faisons le rangement dans les rayons. Nous sommes une aide précieuse à Patricia, salariée à la médiathèque. Nous couvrons les livres, soit pendant les permanences, soit en dehors, ce qui nous permet d'échanger entre nous.

Bénédicte : Il est vrai que nous manquons de personnes. En plus, le nombre de bénévoles depuis 1 an s'étant largement étiolé pour différentes raisons (santé, déménagement, enfants en bas âge,...), les permanences sont très rapprochées – permanences que d'ailleurs nous effectuons seules si personne d'autre n'est disponible. Ces permanences, si il y a beaucoup de monde (souvent en même temps) sont un peu stressantes, pour un peu qu'il y ai un couac technique, ordi ou souris ! Je continue vraiment pour rendre service. Être à deux permet de mieux gérer l'accueil des adhérents, le poste à l'ordinateur, le rangement des livres et les conversations.

Sandrine : J'aime couvrir les nouveaux livres avec Patricia la responsable et m'occuper des jeux.

4. Peux-tu citer trois mots qui décriraient au mieux ta mission à la médiathèque ?

Arlette : Utile, convivialité, sont les mots qui me viennent à l'esprit.

Maryline : Les 3 mots principaux pour décrire les missions de la médiathèque sont: «accueillir», «communiquer», «partager».

Marie-Thérèse : Accueillir, échanger, rendre service.

Sandrine : Être ensemble, convivialité, entraide.

5. Quel message souhaiterais-tu faire passer pour encourager les personnes qui hésitent à rejoindre la médiathèque ?

Arlette : Le travail de bénévole en médiathèque est très varié si vous aimez lire. On apprend à connaître pleins d'auteurs très différents pour être à même de conseiller nos lecteurs. A chaque permanence, nous sommes en binôme. L'ambiance est très sympathique. Venez nous rejoindre, vous ne serez pas déçus !

Maryline : Le message que je peux faire passer en tant que nouvelle bénévole : tout simplement si vous aimez lire, venez nous rejoindre, ce sera un grand plaisir de vous accueillir. Si vous avez des questions, l'équipe est là pour vous répondre.

Marie-Thérèse : En tous cas pour les gens qui aiment lire, c'est vraiment super d'avoir une médiathèque, vu le prix de l'abonnement par rapport au prix d'un livre.

Bénédicte : Ce qui peut donner envie à de nouveaux bénévoles, ce sont peut-être ces 3 raisons : connaître des personnes d'ici, l'ambiance, et le contact surtout. Il n'est pas nécessaire d'être grand lecteur. Les connaisseurs en numérique sont les bienvenus.

Sandrine : Patricia, la responsable de la médiathèque, est super sympa, nous avons des missions très intéressantes en tant que bénévoles et nous sommes une bonne équipe, nous nous soutenons et nous passons toujours de bons moments. Venez nombreux-nombreuses rejoindre notre équipe sympathique !

Vie associative & solidaire

Remerciement aux habitants bénévoles gravéens et gravéennes

La municipalité de Saint-Gravé tient à remercier chaleureusement l'ensemble des habitants de Saint-Gravé qui se sont mobilisés à titre bénévole tout au long de l'année 2021 pour donner de l'aide, de leur temps, de leur énergie, des idées, des connaissances, etc... au service de la commune.

En particulier, la municipalité remercie :

- **les habitants bénévoles de la médiathèque** qui permettent d'ouvrir au public cet espace culturel d'une grande richesse, sur plusieurs créneaux dans la semaine ;
- **les habitants bénévoles qui se sont investis auprès des élus du conseil municipal sur les opérations de pesées du gaspillage alimentaire au sein de la cantine**. sur les temps de repas. Ces opérations visent à nourrir le travail sur la réduction des déchets alimentaires et d'emballage à la cantine, travail mené dans le cadre du projet « Les Cantines s'engagent » par la commission périscolaire et l'ADEME ;
- **les habitants bénévoles qui se sont mobilisés sur le temps périscolaire de cantine** sur des situations de besoin ponctuel et d'urgence aux côtés des agents de cantine ;
- **les parents bénévoles qui s'investissent sur la commission « restauration scolaire »** auprès des agents de cantine et les élus pour contribuer à l'amélioration continue de la qualité des repas servis à la cantine ;
- **les habitants bénévoles référents qui s'engagent auprès des élus** pour apporter et partager ponctuellement leur expertise, en particulier le numérique et la COVID ;
- **Mme Corinne Pousse**, artiste peintre, sculptrice et musicienne gravéenne, pour avoir ouvert ses portes au « RDV près de chez vous » du mois de juillet à Tardivel organisé par la commission sociale, la SENAB et le Centre Social EVEIL ;
- **les habitants musiciens** qui apportent grâce à leurs talents musicaux, une note festive et chaleureuse aux moments de convivialité sur la commune ;
- **les habitants bénévoles de la commission sociale** qui par leur participation et leur soutien toute l'année auprès des élus, apportent une aide précieuse sur la mise en place de l'ensemble des actions sociales en faveur des Gravéens et Gravéennes.

Si vous aussi, vous souhaitez être bénévole et vous investir ponctuellement pour la commune, n'hésitez pas à venir en mairie en échange, pour identifier avec vous la ou les missions qui vous conviendraient le mieux !

Évidemment, cette liste n'est pas exhaustive, car bien des citoyens s'investissent pour leur commune en dehors du cadre : dépanner un voisin, nettoyer un chemin après une tempête, retrouver le propriétaire d'une bête égarée... Tous ces gestes essentiels qui sont pourtant si précieux à la vie d'une commune.

Merci mille fois à tous.



Association Éveil

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL
Communes de Caden, Limerzel, Malansac,
Pluherlin et Saint Gravé



Quelques changements dans l'équipe de salariée : **Damien Le Gal** remplace **Thomas Gagneux** en tant que directeur de l'accueil de loisirs enfance, et **Manon Fourage**, animatrice enfance jeunesse, reprend la mission de Baptiste. **Baptiste Trémoureux** a commencé une nouvelle mission en tant que Conseiller Numérique France Service, pour accompagner les habitants dans leurs usages du numérique.



ANIMATION ENFANCE ET JEUNESSE

-Accueil de loisirs de 3 à 10 ans des mercredis : pour s'adapter au contexte de crise sanitaire, les enfants sont pour le moment accueillis sur deux sites en fonction de leur origine géographique. Les enfants de Saint Gravé sont accueillis sur la commune de Pluherlin.

-Jeunesse : Le foyer de Saint Gravé est ouvert un samedi sur deux (semaine impaire) de 14h à 17h, hors vacances scolaires. Accès libre et gratuit pour les jeunes à partir de 11 ans (cotisation 1€ par jeune et par an).

-Vacances de février et de printemps 2022 : la commune de Caden accueillera l'accueil de loisirs des vacances de février, et Pluherlin, l'accueil de loisirs des vacances de printemps.

En cas de problèmes de mobilité, des navettes de transport sont possibles sur demande, après examen de votre situation. N'hésitez pas à contacter le secrétariat.

ZOOM SUR LA JEUNESSE

Tchao Les Grav'Sain ! Après plus de 6 ans, les membres de la junior association de Saint-Gravé souhaitent partir vers de nouvelles aventures... Les jeunes ne sont plus aussi disponibles qu'auparavant et souhaitent se concentrer sur de nouveaux projets. L'association sera donc dissoute courant de l'année 2022...

Les jeunes Grav'Sain ont participé activement à la vie de la commune ces dernières années : Ils ont notamment organisé des rando ludique, des tournois de foot intergénérationnels, rénové le foyer des jeunes, donné des coups de mains aux autres associations de la commune...

Bravo à eux pour cet investissement, les animateurs d'Eveil leur souhaitent bon vent et bonne continuation !

Aujourd'hui une page se tourne ! Le foyer reste ouvert avec les animatrices d'Eveil, les projets sont ouverts à tous et toutes à partir de 11 ans.

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ, PARENTALITÉ

Accompagnement à la scolarité, ateliers : Cette année, un atelier CLAS pour les primaires est proposé tous les mardis et jeudis, hors vacances scolaires ; il concerne les enfants de l'école Sainte-Magdeleine : un atelier coup de pouce devoirs/ouverture culturelle pour les enfants du CP au CM2, animé par Manon Fourage et deux bénévoles. Les enfants seront accompagnés sur la méthodologie, travailleront l'expression orale, l'organisation, la concentration, l'autonomie, l'entraide... Sur la séance du jeudi, des activités complémentaires au travail scolaire seront proposées : jeux de société, projet culturel, sorties...

Point Accueil Écoute Parents : vous vous posez des questions d'ordre éducatif avec vos enfants, vous avez besoin d'une écoute et d'un soutien pour vous accompagner dans une épreuve particulière (séparation, maladie...) ? Vous pouvez bénéficier de quelques séances gratuites avec une accompagnatrice familiale, diplômée Educatrice de Jeunes Enfants. Possibilité de prendre rendez-vous au secrétariat du centre social Éveil (contact page suivante).

Le Centre Social Eveil reste disponible et à l'écoute pour les familles qui ont besoin de soutien.

SOLIDARITÉ – FAMILLES - HABITANTS :

Les mercredis habitants : Un mercredi sur deux, les habitants proposent un temps partagé, gratuit et ouvert à tous et toutes, pour se retrouver, échanger, participer à un atelier, passer un bon moment. Si vous avez des problèmes de mobilité, des solutions de transport sont possibles. N'hésitez pas à contacter le secrétariat.

Les sorties au marché : Un lundi sur deux, des habitants s'organisent pour aller au marché de Questembert en minibus. Si vous êtes intéressé, renseignez-vous au centre social.

Coup de pouce Numérique : Vous avez une difficulté liée aux outils numériques, vous aimeriez développer vos savoirs faire ? Baptiste Trémoureux, conseiller numérique France Service, vous propose des temps d'accompagnement individuels gratuits ainsi que des permanences numériques régulières dans les médiathèques de Pluherlin, Saint Gravé et Caden.

Renouvellement du projet centre social : Éveil travaille actuellement sur la rédaction de son projet centre social pour la CAF. Le nouveau projet s'appuie sur un diagnostic de territoire, sur un questionnaire habitants et sur différents temps de rencontre qui ont eu lieu au printemps, pendant l'été et depuis la rentrée. Le nouveau projet présentera les orientations de l'association sur les 4 prochaines années.



L'équipe de salariés, de gauche à droite :

Vanessa, contrat d'apprentissage en formation de Conseillère ESF - Margaux, animatrice jeunesse – Baptiste, conseiller numérique France service, Manon, animatrice enfance jeunesse – Valérie, directrice centre social – Marie, référente famille – Damien, directeur de l'accueil de loisirs enfance – Sabrina, secrétaire d'accueil – Elisabeth, secrétaire comptable – Toinon, directrice adjointe et coordinatrice enfance jeunesse famille – Marie Céline, animatrice et accompagnatrice de projets d'habitants – Anne, animatrice enfance et accompagnement à la scolarité.

NOUS CONTACTER : Centre Social EVEIL - 8 rue de la Métairie - 56220 LIMERZEL - Tél. 02.97.66.24.63 eveilcentresocial@orange.fr / www.eveilcentresocial.org

Point Accueil Écoute Jeunes



Le Point Accueil Écoute Jeunes s'adresse :

- Aux jeunes de 12 à 25 ans, rencontrant des difficultés : mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, conduites à risques ;
- Aux familles confrontées à des difficultés avec leurs enfants.

Le **PAEJ** vous accueille à **Questembert, le mercredi de 16h à 18h**, dans les locaux du **Pôle Jeunesse, rue Jean Grimaud** (près du Carrefour Market) D'autres accueils existent à Vannes, Grand-Champ.

Pour prendre contact avec la coordinatrice du PAEJ : **06 48 60 62 40** ou contact@paej-paysdevannes.fr. L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.

Les parentillages

«La boîte à outils des parents»

Les parentillages De Questembert Communauté



« Les parentillages » de Questembert Communauté ouvrent un nouveau lieu de ressources et de soutien à la parentalité.

Besoin d'une écoute, d'un conseil ou tout simplement de ne pas se sentir seul quand il s'agit de l'éducation de vos enfants ?

La Maison des parents est un espace de convivialité gratuit où l'accompagnement des professionnels s'exerce à partir de ce que vous, parents, souhaitez développer. Il s'agit de vous apporter un coup de pouce, du réconfort, de soutenir et favoriser l'entraide pour cheminer dans votre parentalité et ainsi trouver les réponses à vos questions.

La Maison des parents vous propose :

- des temps collectifs en activité libre : Pour rompre l'isolement, échanger avec d'autres parents, passer un moment privilégié avec son(ses) enfant(s);
- des ateliers parents : pour prendre un temps pour vous, pour échanger, partager avec d'autres parents sur la parentalité autour d'une activité manuelle, de bien-être, nature...
- de l'écoute individuelle, où le/les parent(s) prennent rendez-vous pour venir échanger avec les professionnels autour de leur parentalité et des sujets qui les animent;
- des ateliers parent-enfant ludiques, manuels, de bien-être... pour maintenir, créer du lien avec son enfant.

Les conférences et ateliers

Trois conférences vous sont proposées dans l'année sur des thèmes au plus proche de vos besoins. Des ateliers en lien avec les thématiques des conférences y font suite, pour découvrir et construire en groupe des outils pour faire évoluer votre parentalité.

Où et quand s'y rendre ? 18 rue Jean Grimaud 56230 QUESTEMBERT
02 97 26 15 00 / 06 64 72 60 24 - lesparentillages@qc.bzh

La Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés

La section de ROCHEFORT-EN-TERRE compte à elle seule environ une soixantaine d'Adhérents au niveau local et couvre géographiquement les secteurs des communes de Rochefort-en-terre, Caden, Limerzel, Malansac, Pluherlin, Saint-Gravé, Pleucadeuc.

Les accidents, malheureusement, n'arrivent pas qu'aux autres. Vous pouvez être concerné demain, dès lors, vous aurez des intérêts à garantir, des droits à faire valoir. Victime d'accident du travail, de la route, atteint de maladie professionnelle, ou handicapé, vous éprouverez des difficultés face à une législation complexe, à des organismes tatillons qui contesteront ou tenteront de restreindre vos droits. Seul, vous serez désarmé face aux tracasseries administratives. Grâce à la FNATH, avec votre accident ou votre handicap, vous ne serez plus seul face au mur des administrations.

La Fédération n'est pas un service contentieux, mais une association gérée par et pour les handicapés dans un esprit de solidarité, dans le respect du principe d'indépendance et de neutralité.

N'hésitez pas à consulter la section locale de ROCHEFORT-EN-TERRE.

Permanence : celle-ci se tient **tous les 3^{ème} jeudis du mois à la Salle Polyvalente de Rochefort-en-Terre de 15h45 à 16h30** avec un délégué départemental, ainsi que des membres bénévoles.



Le service d'aide à domicile de la naissance à la fin de vie...

Dans les premières années de son existence, l'ADMR intervenait surtout pour des tâches ménagères ; entretien de la maison ; repassage. Aujourd'hui, le vieillissement de la population fait que nos personnes âgées demandent à rester le plus tard possible à la maison avec un accompagnement de tous les instants. Nos aides à domicile assurent cette présence matin, midi et soir, bien souvent en lien avec les aides-soignantes.

Depuis le 1^{er} octobre, le travail des aides à domicile a été enfin revalorisé et payé à sa juste valeur. Pour plus de confort, certaines ont reçu un véhicule de service début avril. Quant au portage de repas, il continue sa progression.

Pour aborder 2022, nous serons dans un nouveau local plus fonctionnel, à côté de la maison médicale.

Afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées, un après-midi festif et convivial sera organisé en décembre à la salle du Palis Bleu à Malansac.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous ces services : aide à la personne, ménage, repassage, portage de repas, assistance « Filien »... Vous pouvez bénéficier d'aides financières auprès de vos caisses de retraite et d'un crédit d'impôts de 50 % du montant des dépenses engagées.

**La Présidente,
M. O. Colineaux.**

Bulle d'Air, service d'aide au répit des aidants

Pour les aidants accompagnant quotidiennement un proche fragilisé par l'âge, la maladie ou le handicap, il est souvent difficile de s'organiser pour s'absenter ou se reposer. Le dispositif Bulle d'Air permet aux aidants d'envisager de passer le relai pour souffler un peu. Il consiste en l'intervention d'un professionnel, appelé « relayeur », auprès de la personne aidée, à son domicile.

La MSA Portes de Bretagne a décidé de déployer le dispositif sur son territoire et l'association AMPER a été désignée pour mettre en œuvre le service en 2021. Les premiers territoires concernés par cette nouvelle offre de services sont « Pontivy Communauté », « Golfe du Morbihan Vannes Agglo » et le secteur d'Auray, avant une extension progressive à tout le département au plus tard fin 2021.

Grâce au service Bulle d'air©, vous profitez « à la carte » d'un service spécialiste du répit à domicile

- en journée (à partir de 3 heures consécutives minimum),
- de nuit,
- ou 24h/24 durant un week-end, une semaine ou plus ponctuellement ou de façon régulière

Durant votre absence, un professionnel de confiance, sélectionné et mandaté par nos soins, prend votre relai auprès de votre proche dans sa vie de tous les jours : compagnie, courses, repas, jeux, aide aux gestes quotidiens, sorties...

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE BULLE D'AIR ET COMMENT ?

Tous les aidants, ressortissants MSA ou non, peuvent solliciter le dispositif Bulle d'Air en contactant **AMPER au 02 97 46 51 97** ou bulledair@amper-asso.fr. Un diagnostic des besoins et une évaluation financière est réalisée avec l'aidant par un référent AMPER, au domicile de la personne aidée. L'intervention peut ensuite être rapidement programmée. Une aide financière des Caisses de Retraite est possible et une réduction d'impôt de 50 % peut être appliquée.

QUI PEUT DEVENIR RELAYEUR ?

Tout salarié à temps partiel, retraité ou étudiant et justifiant d'une première expérience auprès d'un public fragilisé. Pour en savoir plus, contactez AMPER : rh@amper-asso.fr ou par téléphone : 02.97.46.56.11 et sur amper.asso.fr



Commission Sociale & Aînés

Repas des Aînés 2021 Un clin d'œil à la Belgique !

Après une année perturbée par les conditions sanitaires, un peu plus de 70 Aînés (plus de 70 ans) de la commune, ont pu se retrouver en compagnie de quelques élus de la Commission Sociale-Aînés autour d'un repas chaleureux assuré grâce au service des nouveaux Gravéens que sont Jeanne, Fangio et Yohann, les gérants du Belgo Breizh, les jeudis 21 et jeudi 28 octobre.

Cette tradition, perpétuée par la mairie depuis de nombreuses années, a de nouveau apporté la convivialité, la rencontre et le sourire le temps d'un déjeuner. Les restaurateurs ont à cette occasion fait frémir les papilles des convives avec des saveurs venues de Belgique, entre l'emblématique chicon cuisiné en velouté associé au saumon, la célèbre carbonnade à la bière et ses frites à la graisse de bœuf, ou encore la découverte de la tarte au riz.

Pendant le repas, les convives ont pu apprécier se plonger dans les souvenirs d'un paysage gravéen au siècle dernier en parcourant les menus concoctés imprimés par Mireille*. Enfin, ce repas était une belle occasion de découvrir ou redécouvrir le restaurant de Saint-Gravé, après une longue période de rénovation, et d'avoir envie d'y revenir !

Pour les aînés qui ont dû annuler leur participation au repas au dernier moment pour raison médicale ou ayant préalablement précisé en mairie leur impossibilité à se déplacer (directement ou via l'interlocuteur du secteur) et enfin, pour les aînés-es en EHPAD, une vingtaine de colis gastronomiques de Noël a été apportée à domicile ou en EHPAD.

**Mireille, agent d'accueil à la mairie de Saint-Gravé*



Le discours d'accueil de Monsieur le Maire lors du repas du 28 octobre.



Sur le Menu 2021 figuraient entre autre le Poste électrique « flambant neuf » ainsi que le costume local dans un intérieur gravéen.



Rendez-vous près de chez vous

L'année 2021 a été marquée par une expérimentation de la **commission sociale-aînés : les « Rendez-vous près de chez vous »**, en partenariat avec la **SENAB*** et le **Centre social EVEIL**. Cette expérimentation a eu pour but de nourrir ou recréer le lien social entre les Gravéens et Gravéennes, lien social d'autant plus mis à mal cette année par la période de crise sanitaire.

Cette expérimentation est partie de plusieurs constats :

- le sentiment d'isolement des aînés pendant les périodes de confinements successifs, en particulier les aînés éloignés du bourg ;
- le ressenti par certains citoyens que les initiatives municipales s'adressent essentiellement aux Gravéens et Gravéennes « du bourg » ;
- le peu de rencontres que les habitants ont pu avoir avec les élus du conseil municipal, mandatés en pleine crise sanitaire ;
- le besoin croissant en cette période d'isolement pour les habitants d'avoir connaissance des initiatives existant sur le territoire en termes de solidarité, loisirs, cultures, rencontres ;
- le plaisir des habitants de réinventer leur « chez eux », leur territoire et d'avoir la parole pour l'exprimer.

Forts de ce constat, la commission sociale & aînés a donc proposé une série de 4 rendez-vous intimistes au plus près des habitants, à la rencontre des villages du Beauchat, de Tardivel et de la Batardais, et du quartier du stade : pour faire connaissance, partager un moment de convivialité en toute simplicité, s'échanger les nouvelles, s'échanger les idées, les envies, les projets, se voir ou se revoir, faire se croiser les générations et les talents, ...

Si les invitations à ces rencontres étaient essentiellement distribuées par les élus investis sur l'organisation dans une quarantaine de boîtes aux lettres autour du « rendez-vous », tous les Gravéens et Gravéennes et curieux de passage étaient invités à se joindre aux rencontres.

Ainsi, autour d'une boisson chaude, d'un verre du jus de fruit, et de petits gâteaux, sur des airs d'accordéon, violon, flûte traversière, clarinette..., dans un cadre bucolique entre coins ombragés et chemins creux, **chaque « rendez-vous » a pu compter la participation d'une quinzaine de personnes venues se retrouver pour partager un verre de l'amitié.** Nous souhaitons remercier tout particulièrement les musiciens qui ont offert de leur temps sur ces rencontres pour faire de ce moment un véritable moment de détente. Un remerciement également à Corinne Pousse qui nous a ouvert son jardin, ses salles d'exposition intérieure et extérieure, pour accueillir le rendez-vous à Tardivel.

Pour conclure, en 2021, ces rendez-vous ont offert la possibilité à une **soixantaine de personnes, petits et grands**, de se rencontrer ou de se retrouver. Cette expérimentation a été soulignée par les trois partenaires comme une belle réussite. Les participants ont à chaque fin de « rendez-vous » exprimé le plaisir d'avoir pu partager un moment entre habitants, élus, personnes-ressources... De prochains rendez-vous près de chez vous seront donc organisés en 2022 à la rencontre d'autres villages. Gravéens et Gravéennes, si vous souhaitez que votre village accueille un rendez-vous en 2022, n'hésitez pas à le faire savoir en mairie dès que possible !

À bientôt !



*SENAB : Super Ecole Non Nationale d'Architecture de Saint-Gravé

Mardis de Pays

Le **mardi 13 Juillet**, dans le cadre des « Mardis de Pays », a eu lieu une **balade-découverte (très ludique) de la nature (Faune et Flore) sur le secteur de Bréhon**, au Nord-Est de la commune.

Priscille VASSE, de l'association « Plumes et Papillons », en était l'animatrice. Elle a su permettre aux participant-es de se réapproprier les fondamentaux pour la bonne observation et l'écoute de la nature ! Un pot de l'amitié à l'aire de pique-nique du « Pont es miaux » a clôturé cette fort sympathique matinée.

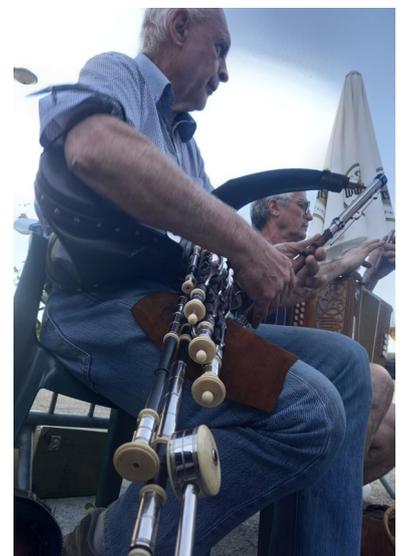


Le **mardi 03 Août**, une **balade autour des plantes comestibles** a eu lieu, organisé par Frédérique PÉDRON-DESROCHES, animatrice de l'association « Des graines et des brouettes ».

Une dégustation de pesto d'ortie avec une tisane clôturait la matinée d'initiation aux plantes et à la découverte de leurs bienfaits.



Promenade musicale avec Jean-Yves Bardoul



Le **dimanche 12 septembre**, en préambule de la Bogue d'Or, une promenade en musique sur le sentier d'interprétation de Jeanne d'Arc, suivie d'un pique-nique au dolmen des Follets. Retour vers le bourg pour clôturer cette belle journée en terrasse du Belgo-Breizh !

Pôle Ressources Handicap 56

- **Permettre aux enfants** en situation de handicap ou atteints de maladie chronique de **jouer, vivre, grandir** avec les autres.
- **Valoriser l'inclusion** au sein de l'accueil individuel et collectif.
- **Sensibiliser et accompagner** les professionnels à cet accueil spécifique.

NOUVEAU : LE PRH OUVRE SON SERVICE AUX FAMILLES DÈS JANVIER 2022, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions pour accompagner votre enfant en situation de handicap ou avec des besoins spécifiques.

Œuvrons ensemble pour une société plus inclusive et respectueuse de nos valeurs

Vous êtes

Assistant.e
maternel.le et
animateur.rice de RAM



Qui contacter

PRH Accueil Individuel
accueilindividuel@prh56.fr
06 51 09 58 98

Professionnel.le
exerçant en
micro-crèche,
multi-accueil, LAEP,
jardin d'enfants



**PRH Accueils Collectifs
Petite Enfance**
eaje@prh56.fr
02 22 48 15 33

Professionnel.le
exerçant
en accueil de loisirs
sans hébergement,
espace jeunes,
centre de vacances



**PRH Accueils Collectifs
de Mineurs (ACM)**
acm@prh56.fr
06 78 10 59 73
07 83 72 89 18

Se référer à la carte ci-dessous

Parent
d'un enfant en situation
de handicap



**Le professionnel de
votre choix de l'action
du PRH 56 en faveur
de l'inclusion**





Sport & Nature

Le bilan de l'année 2021 est pour l'association Sport et Nature en demi-teinte. La situation sanitaire ayant condamné au premier semestre l'utilisation de la salle communale Jean de la Bouillerie pour les activités associatives, les activités « multisports » pour les 3-11 ans, « capoeira » et « gymnastique douce » pour les adultes, n'ont pas pu se poursuivre.

Nous soulignons néanmoins le souhait exprimé par les adhérents d'imaginer des moments de rencontre en mouvement à l'extérieur pour bouger, seuls, en famille, avec les enfants, se revoir, passer des moments de convivialité ensemble malgré le contexte. Quelques balades-goûters ont donc pu se réaliser au sentier d'interprétation du bois de Jeanne d'Arc ou sur les parcours de chemins boisés avec la participation d'une dizaine d'adultes et d'enfants à chaque fois.

La rentrée de septembre 2021 a été plus favorable aux activités sportives en intérieur, avec obligation de présentation d'un passe sanitaire pour la pratique des activités en intérieur à partir de 12 ans (la salle communale Jean de la Bouillerie recevant du public).

Une activité « découverte des arts du cirque » est proposée sur l'année 2021-2022 pour les enfants de 3 à 11 ans de 15h à 16h15 et de 16h30 à 17h45 : diabolo, jonglage, équilibre, parcours de motricité... Des activités amusantes qui permettent aussi aux enfants de développer la coordination de leur mouvement, l'esprit de collaboration. L'atelier est animé par Gwendoline, une intervenante du Groupement d'Employeurs Sportifs du Pays de Redon. Le groupe est quasi complet, il reste deux places.



Une activité « gymnastique douce-remise en forme » est proposée aux adultes.

Étirements, renforcement musculaire, assouplissements... Les activités permettent une remise en forme aux participants qui apprécient se retrouver tout en se remettant en mouvement après une longue période de confinement sans grande liberté de mouvement. 22 adhérents participent aux séances, le groupe est complet. Les interventions, de 20h15 à 21h15, sont animées par Jonathan de l'association Profession Sport 56.

Pour l'activité capoeira, les adhérents poursuivent les entraînements en privé en attendant un contexte plus favorable.

En 2021, l'association a bénéficié d'une subvention communale de 150 € qui a permis d'investir dans des **élastiques de tonification musculaire** pour l'activité gymnastique douce. Enfin, cette année, l'association bénéficie du soutien de l'association gravéenne Brass Band : **tous les bénéfices de la vente de la bière « LA FAT'ALE » (Brasserie La Bambelle) seront reversés à l'association pour soutenir son activité.**



Nous remercions très chaleureusement l'association Brass'Band, la brasserie la Bambelle et la commune pour leur soutien dans cette période difficile pour les associations.

Brass 'Band

Encore une bien belle fête

En 2021, la "Fête à la Bambelle" a illuminé pour la dixième fois les visages des gravéen-es, le tout dans une atmosphère bien singulière : Le Western !

En effet, pour l'organisation de cette édition, les bénévoles de l'association *Brass'Band* ont pu bénéficier d'un lieu encore mieux aménagé, à nouveau grâce au prêt par les brasseurs de leur outil de travail (la brasserie toute entière) !

Ainsi, entre les patron·nes de saloon, les mercenaires, les chef·fes indien·nes, les charlatans et les chasseur·ses de prime, nous avons pu profiter d'une balade contée, d'un spectacle époustouflant, de trois concerts détonnant et d'un DJ infatigable. Et tout ça sans compter le bar, la barbe à papa gratuite (succès fou auprès des enfants !), et le traditionnel repas (480 couverts cet année). N'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'association !



Les Petits Papiers

Les Petits Papiers furent bien chiffonnés en 2020 en raison du contexte "COVID", ils se sont un peu défroissés en cette année 2021.

Les formations collectives ont pu reprendre, ce qui a permis de se reconnecter avec les projets de territoire. En revanche le nombre de structures accompagnées individuellement, le volume d'intervention est toujours assez bas, en raison de la baisse d'activité économique liée au contexte "COVID".

Les champs d'intervention sont l'accompagnement administratif, comptable, organisationnel et la communication sur les réseaux sociaux. Nous intervenons de l'émergence du projet, à son installation, son développement, afin d'autonomiser des acteurs et actrices économiques, de renforcer leurs compétences pour un maîtrise de leur activité.

Du secteur agricole au commerce, de la culture à l'éducation à l'environnement, de la restauration au service, du médical au social, les domaines d'activité sont variés. Les partenariats avec d'autres structures d'accompagnement sont pérennisés.

Malgré ce ralentissement de développement de la structure, nous sommes ravi-es d'observer la création et la consolidation de ces projets économiques qui dynamisent des zones rurales.

Contacts : Maud LANOË
Animatrice formatrice Les Petits Papiers 02 97 43 58 24
lutrin.lespetitspapiers@gmail.com
Facebook : @lespetitspapiers56



La Société de Chasse



La société de chasse communale de Saint Gravé date du 27 juillet 1958, c'est l'une des plus vieilles associations de la commune.

Mais malheureusement, nous constatons une baisse de chasseur d'année en année. 33 chasseurs en 2010 ; 13 chasseurs en 2021. Ces chiffres confirment la baisse importante du nombre de chasseurs au niveau local, comme au national et **tous nouveaux sociétaires seraient bienvenus.**

Rappelons que la chasse reste avant tout un loisir, une passion, elle a un rôle majeur afin de régulariser la population d'animaux, surtout les nuisibles qui prolifèrent, comme le sanglier, le chevreuil et renard, et qui malheureusement détruisent les cultures.

Nous faisons régulièrement des battues, attention sur les routes quand vous voyez **battue en cour**, des animaux peuvent traverser la route et nous sommes là, respecter les chasseurs.

Malgré cette baisse, les chasseurs contribuent à la régulation des nuisibles : 220 ragondins ont été tués cette année. Ces prélèvements participent à réduire les risques sanitaires propagés par les nuisibles, ainsi que la protection des berges de la rivière. **Il est regrettable que des pièges à ragondins soit détériorés ou volés.**

Piégeurs sur la commune. C. de la Bouvrie ; Daniel Mabon.

La chasse reste avant tout un sport agréable, nous aimons la nature, la faune sauvage et nous faisons tout pour la préserver.

le président : M. Christophe de la Bouvrie

le vice - président : M. Daniel Mabon

Trésorier : M. Regis Stévant

**La société de chasse vous souhaite
tous ses meilleurs vœux pour l'année 2022.**

La Super École Non-nationale d'Architectures du Bourg

Malgré une soutenance chaotique (pluie etc....) j'ai validé le diplôme et suis bientôt architecte. Depuis début septembre, la SENAB fait permanence (pour une durée indéterminée) dans le bourg, le local est au 3 route de Saint-Martin-sur-Oust à Saint-Gravé, au-dessus du labo de transformation des viandes de la ferme des grées de Malansac. La SENAB est donc la voisine du Belgo-Breizh, nouveau bar-restaurant inauguré le 14 juillet et qui donne du baume au cœur, alors qu'il n'y avait plus aucun commerce à Saint-Gravé depuis 4 ans. Du 7 septembre au 7 octobre, exposition à l'ENSAB (en contrepartie de la subvention accordée par l'école).



Mi-décembre, la SENAB présente le bilan du 1er festival d'architectures au conseil municipal et parle des projets qu'elle aimerait mener sur la commune. De nombreux autres projets sont en maturation, vous en saurez davantage bientôt. D'ailleurs la SENAB a rejoint Facebook depuis peu. Vous pouvez donc ajouter la SENAB en ami-e sur Facebook : <https://www.facebook.com/people/La-Senab> et aimer sa page.

Germ1 - gg - pour la SENAB.

Les Anciens Combattants

Encore une année écoulee avec le virus du COVID qui est apparemment toujours présent. N'ayant pu se réunir en Assemblée Générale en début d'année, le Bureau est resté le même :

-Président, Louis GUITTON / -Secrétaire, René ALIX / -Trésorier, Joseph DAUPHAS.

Le nombre d'adhérents est de 9 combattants, 2 veuves et 3 sympathisants.

La cérémonie du 8 mai a eu lieu, toujours avec un nombre restreint, avec dépôt de gerbe au cimetière.

Le 11 novembre a pu être célébré, avec la participation d'enfants de l'école à l'église. Laurent Moysan était porte-drapeau. Un vin d'honneur a été servi à l'issue de la cérémonie. Il a été suivi d'un repas au Belgo-Breizh, bien que certains adhérents étaient absents pour raison de santé.

Merci à Monsieur le Maire et au Conseil municipal pour leur soutien.

Nous remercions également les enfants et les parents pour leur implication aux commémorations, ainsi que Dominique pour la fabrication du support des petits drapeaux !

Nous renouvelons notre appel aux hommes de Saint-Gravé qui ont effectué leur service militaire à nous rejoindre ! Merci d'avance.

Nous espérons que les fêtes de fin d'année pourront se dérouler en famille sans confinement.

Au nom de tous les adhérents, le président vous souhaite une Bonne et Heureuse année 2022, entourés de vos proches, en bonne santé.



Le 8 mai, les restrictions sanitaires limitent strictement la participation aux commémorations et ne permettent pas la présence des enfants : ils vont réaliser cette chaîne de dessins sur le thème de la Paix.



Le 11 novembre, les enfants exposent les symboles de Paix et Fraternité et entonnent un chant appris en anglais lors de la cérémonie à l'église. Toutes les générations se retrouvent ensuite à la salle pour le vin d'honneur offert par la Municipalité.

Les Amis de la Chapelle de la Bogeraie



Le nouveau bureau :

Président : Michel Nael

Vice Président : Jean-Yves Boyer

Secrétaire : Françoise Le Bot

Secrétaire adj. : Nelly Malaboeuf

Trésorier : André Possémé

Trésorier adj. : Béatrice Nael

Après une longue période d'arrêt des activités (Covid oblige) l'association a enfin pu tenir son assemblée générale le 13 juin 2021. Le président Régis Stévant a annoncé qu'il ne se représentait pas, mais qu'il restait membre et conservait la responsabilité des concerts de l'été .

Un nouveau conseil d'administration a été élu qui a ensuite désigné le nouveau bureau.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2021

1° Vérification totale du circuit de la chapelle créé en 1998 :



De nombreux poteaux ont été changés et des socles rajoutés pour les faire durer le plus longtemps possible.

Après le village de la Chesnaie, le petit pont qui permet de franchir le ruisseau a dû être réparé, un arbre étant tombé dessus .

2° Travaux autour de la chapelle :

Installation d'une seconde table, mise en place de bancs et réfection du terrain de boules.



3° Remise en place de la cloche :



Son support en bois appelé '**le mouton**' présentant un problème de sécurité, il avait été décidé de faire appel à un couvreur pour la descendre. La nouvelle pièce de bois a été réalisée par André Possémé qui a utilisé de l'iroko.

Michel Henry de son côté a repris les parties métalliques .

Aucune date ne figure sur la cloche. On ne sait pas non plus dans quel atelier elle a été fondue .

Par contre les noms de ses parrains et marraines sont incrustés sur le bronze .

Il s'agit d'Ange Malaboeuf, de Marie-Louise Mabon, de Vincent Rio et de Marie -Françoise Dauphas .



Ces noms sont bien connus dans la commune et **il serait intéressant que ceux ou celles qui portent ces patronymes fassent des recherches dans leur famille et nous communiquent leurs résultats.**

Cela nous aiderait sans doute à dater l'installation de la cloche.

Le jeudi 7 octobre, la cloche a été remontée par le couvreur Anthony Penhouet aidé de Frédéric Guillemain venu avec un engin de levage indispensable pour parvenir jusqu'au clocheton.

L'opération s'est très bien passée et le tintement de la cloche a retenti dans le village après des mois de silence.

Il était temps car un mariage devait avoir lieu dans la chapelle deux jours après !



4° Les concerts de l'été :

Malgré les contraintes liées au Covid 19, ils ont une nouvelle fois été maintenus. Un seul a été annulé en juillet à la demande de l'intervenante.

À droite, le groupe « les chants Elizés ».



Certains musiciens viennent depuis plusieurs années C'est le cas du DUO ARRIN (flûte et guitare) et du violoncelliste Cédric FORRE.

Comme d'habitude la chapelle a connu une belle affluence. Les gens viennent parfois de loin pour écouter les artistes.

5 ° Projets pour l'année 2022



- Les travaux devraient reprendre au lavoir du presbytère ;
- Les habitants du Vaugrenard ont sollicité l'association pour la remise en état du puits de leur village ;
- Croix des moines (route de St-Martin-s/ Oust)
- Fête de la Pentecôte
- Concerts été 2022

Notre assemblée générale devrait se tenir courant mars. Nous invitons toutes les personnes intéressées par la protection et la mise en valeur du patrimoine à nous rejoindre. La date de la réunion sera précisée sur le site de la mairie et par voie d'affichage.

L'association vous présente ses meilleurs vœux pour 2022 et espère vous retrouver à la Bogeraie le 5 juin pour sa fête annuelle.

A noter : des cartes de vœux de la chapelle peuvent être achetées en mairie (1 € les deux)



Passerelle rénovée de Chez les moines
par les agents communaux pour les
randonneurs. (idem au Pichorel)



Réparation du petit pont près de la Chesnaie par les
bénévoles des Amis de la Chapelle de la Bogeraie.



Rendez-vous près de chez vous
(ici nos « élus musiciens » pour un
interlude musical et bucolique).



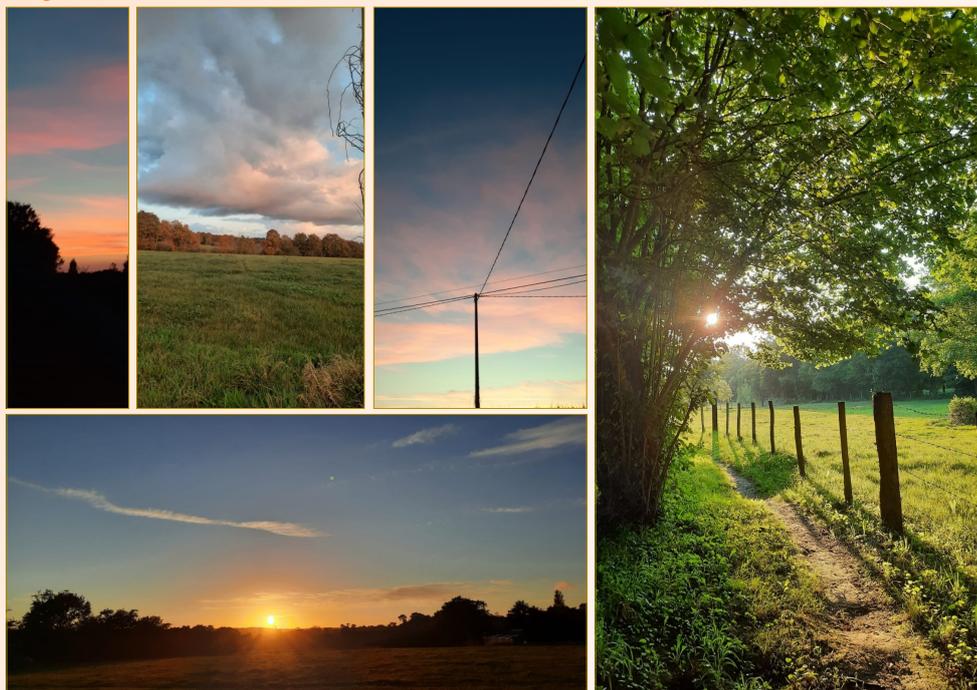
Balade avec J.-Y. Bardoul sur le sentier de Jeanne d'Arc
en prélude à la Bogue d'Or (pique-nique et musique).

*Ce qui compte, ce ne sont pas
les individus mais le collectif.*

Nelson MANDELA.



**Petit potager planté par les
enfants de la garderie,**
projet espaces verts 2021 par
J.-P. Dubois.



Merci à Joséphine Lambert
pour ses photos « lumineuses » de la campagne gravéenne.

Directeur de la publication : Dominique BONNE, Maire de Saint-Gravé. / **Responsable du bulletin :** Aline GAUCHER, Adjointe en charge de la Communication. / **Comité de rédaction :** Marie-Christine DRUGEON, Yves HUGUEL, Stéphane JEHANNO, Christine MANHÈS. / **Mise en page :** le comité de rédaction et Mireille JAGUT, agent d'accueil de la mairie. / **Impression :** IZATIS communication - 2 avenue Édouard Herriot - 56000 VANNES / **Photos :** mairie de St Gravé et associations sauf mention crédit photos - Couverture photo par drone Rémi DUQUENNE